



N°73
MARS 2024

MAG'cIN



LE MAGAZINE DES SLVIE ET DE LA CMCAS /// CHER /// INDRE /// NIÈVRE



LE PRINTEMPS ADE BOURGES CRÉDIT MUTUEL

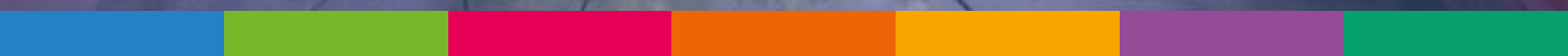


ÉVÈNEMENT PAGE 5

**Dossier spécial SLVie :
les réponses à toutes
vos questions !**



<http://berry-nivernais.cmcas.com/>



ACTUALITÉ

4

- Carnet des SLVie
- Visions Sociales de retour en mai
- Séjours été adultes : informations campeur
- A votre agenda !
- Printemps de Bourges 2024
- SLVie : les réponses à toutes vos questions !

LOISIRS et CULTURE 10

- Week-end sport à Millau
- Sortie au Parc Astérix
- Challenge endurance karting par équipe de 2
- Le miel et les abeilles
- Session de karting pour les enfants
- Après-midi Escape Game "Le Manoir de l'illusion"
- Concours de pêche
- Après-midi médiéval avec repas
- Atelier scrapbooking
- Pour vous Mesdames !
- Venez gagner vos places !
- Concours de pétanque
- Ateliers Leroy Merlin
- Tournoi de pétanque
- Concours de pétanque
- Section ART/DECO
- Concours de pêche à la truite
- Atelier floral n°1
- Week-end à Prague
- Week-end randonnée dans le Morvan
- Spectacle pyrotechnique Rogny-Les-Sept-Ecluses
- Descente de la Loire en canoë avec un guide
- Sortie en Toue sur la Loire
- Atelier massage bébé
- Sortie moto à La Durie
- Sortie moto en Occitanie

- Sortie moto à Super-Besse
- Spectacle Maison de la Culture de Bourges
- Spectacle au Palais Ducal de Nevers
- Parcours accrobranche et catapulte
- Initiation pour enfants au tir à l'arc
- La Loire à Vélo
- Activité paintball
- Initiation au tennis pour adultes et enfants
- Journée découverte de la Section moto
- Initiation pour adultes au tir à l'arc
- Ateliers motricité et lecture
- Spectacle pyrotechnique "Nuits de Sologne"
- Découverte de Vichy et forteresse de Billy
- Sortie au Zoo de Beauval
- Foire de Paris ou sortie libre à Paris

CONVIVIALITÉ 20

- Repas de printemps à Issoudun
- Journée champêtre à Boussay
- Journée randonnée
- Journée champêtre
- Grillades à l'étang de Béard
- Repas annuel des pensionnés de Corbigny et du nord du département
- Méchoui à l'étang
- Après-midis récréatifs
- Randonnées pédestres en Nivernais
- Randonnées pédestres en Berry

SANTÉ et BIEN-ÊTRE 23

- Réunion d'information "Mes Services en ligne"
- Atelier "mémoire"
- Les acteurs de votre assurance maladie dans la branche des IEG

ÉLUS

28

- Compte rendu succinct du CA du 29 janvier 2024
- Vos élus de SLVie vous accueillent
- Permanences Professionnelles
- Grilles de participation aux activités de la CMCAS Berry-Nivernais 2024
- Pour calculer votre participation sur une activité socialisée



10



14



18

AGENDA



AVRIL 2024

Mardi 2

- Randonnée à Ste Solange (SLVie Bourges)
- Atelier mémoire (SLVie Nevers)

Judi 4

- Après-midi récréatifs (SLVie Nevers)

Vendredi 5

- Initiation escalade adultes (SLVie Belleville/Cosne)

Samedi 6

- Chasse aux œufs (SLVie Bourges)
- Atelier Scrapbooking (SLVie Bourges)

Judi 11

- Randonnée à Corbigny (SLVie Nevers)

Lundi 15

- AG SLVie Saint-Amand Montrond

Mardi 16

- Randonnée à St Martin d'Auxigny (SLVie Bourges)
- AG SLVie Châteauroux
- Atelier mémoire (SLVie Nevers)

Judi 18

- Après-midi récréatifs (SLVie Nevers)

Vendredi 19

- Fête des Femmes (SLVie Vierzon)

Vendredi 19 et samedi 20

- Atelier cuisine Zéro déchet (SLVie Bourges)

Samedi 20

- Sélection concours national de pétanque (Commission Activités)
- Descente de la Loire en canoë (SLVie Belleville/Cosne)

Dimanche 21

- Journée découverte Section moto (SLVie Belleville/Cosne)

Mardi 23 au dimanche 28

- Printemps de Bourges

Mardi 23 et jeudi 25

- Atelier découverte maroquinerie enfants (SLVie Belleville/Cosne)

Judi 25

- Randonnée à La Chapelle Hugon (SLVie Nevers)
- Repas de printemps à Issoudun (SLVie Châteauroux)

Dimanche 28

- Théâtre « Le Musée des Ronchons » (SLVie Châteauroux)

Mardi 30

- Randonnée à Gron (SLVie Bourges)

MAI 2024

Samedi 4

- Atelier cadeau fête des mères (SLVie Châteauroux)

Mardi 7

- Spectacle Maison de la Culture Bourges : "ORFEO" (SLVie Bourges)
- Randonnée à Champlemy (SLVie Nevers)
- Atelier mémoire (SLVie Nevers)

Du Jeudi 9 au Dimanche 12

- Week-end Solutre - La Roche Vineuse (SLVie Vierzon)

Samedi 11

- Concours de pêche à la truite (SLVie Belleville/Cosne)
- Foire de Paris ou sortie libre à Paris (SLVie Belleville/Cosne)

Lundi 13

- AG SLVie Nevers

Mardi 14

- AG SLVie Vierzon
- Randonnée à St Ceols (SLVie Bourges)

Judi 16

- Journée champêtre (SLVie Vierzon)
- AG SLVie Châteauroux
- AG SLVie Belleville/Cosne

Vendredi 17 à Dimanche 19

- Sortie moto en Occitanie (SLVie Belleville/Cosne)



Des ménages au printemps !

Et oui, ça déménage ! Après l'antenne de Nevers, c'est celle de Châteauroux qui va être contrainte de déménager avant le 31 décembre. Le bail de sous-location ayant été dénoncé, c'est toute l'agence ENEDIS qui devra déménager, dans de futurs locaux et encore une fois sans aucune possibilité pour la CMCAS de suivre le mouvement et de rester dans les murs des entreprises. Il y a 60 ans (joyeux anniversaire !), les fédérations syndicales reprenaient la gestion des Activités Sociales après 13 ans durant lesquelles les entreprises en assuraient la gestion. Visiblement, elles n'ont toujours pas digéré et continuent de diviser pour toujours mieux régner.

Le grand ménage de printemps : nous aurons donc une obligation de le faire... Si cette expression fait référence à l'époque où l'arrivée du printemps marquait la nécessité de vider les caves et les greniers afin de libérer de la place pour stocker les récoltes de la saison à venir, aujourd'hui il est plutôt question de libérer de la place tout court. Mais soyez rassurés, pour les saisons à venir vos élus de proximité œuvrent pour trouver de nouveaux locaux qui permettront de vous accueillir et de maintenir le lien social avec tous les agents, de toutes les entreprises, actifs et pensionnés. La ville de Châteauroux accueillera quant à elle des épreuves de tir et de para-tir à l'occasion de JO de Paris 2024.

« Mais nage ! » dans la Seine, oui, cet été, à l'occasion de ces mêmes JO. Sans eux, l'état de pollution de nos fleuves ne ferait pas débat. Pas de débat non plus sur le fait qu'Aya Nakamura puisse reprendre une chanson d'Edith Piaf lors de la cérémonie d'ouverture. Et Marine Le Pen qui qualifie cela d'humiliant pour les Français... Ce qui est humiliant c'est ce genre de propos racistes, à la veille d'un rassemblement mondial qui porte les valeurs de respect et d'égalité ! Et pendant que les médias se font leurs choux gras là-dessus, ils passent sous silence le fait que les milliardaires français ont triplé leur fortune sous Macron. Pour lui, pas de scène de ménage entre capitalisme, finance et gouvernement. Mais il ne faut absolument pas que ce ménage à 3 puisse perdurer. N'oublions pas, nous sommes au printemps...

Printemps des peuples, printemps de Prague, printemps arabes... il y a eu de nombreux mouvements révolutionnaires qui se sont tenus au printemps ! Ensemble de contestations populaires, d'ampleur et d'intensité variables, ils ont cependant été déterminants pour l'évolution des pays concernés. Ne serait-il pas temps de stopper l'hémorragie qui détruit les services publics ? les services de santé ? d'éducation ? Ne serait-il pas temps d'arrêter cette course aux profits ? d'améliorer les conditions de travail et de rémunération ? On ne peut résolument les laisser faire et on ne peut les stopper seuls. Les organisations syndicales ont repris la gestion des Activités Sociales il y a 60 ans et, sous une gouvernance à majorité CGT, en ont fait un outil formidable pour les bénéficiaires. Il y a là un premier élément de réponse aux actions à mener pour stopper l'hémorragie !

Printemps du cinéma, printemps des poètes, printemps de Bourges : heureusement, il y a aussi des printemps festifs et culturels ! Cependant, les Activités Sociales n'ont pas été partenaires du printemps des poètes cette année, marquant l'opposition au choix de Sylvain Tesson comme parrain de l'édition 2024 et en raison de ses affinités assumées avec l'extrême droite. A l'heure où la banalisation des idées d'extrême droite choque de moins en moins, les Activités Sociales refusent toute idée d'exclusion, d'ostracisme et de rejet de l'autre.

C'est le Vivre-Ensemble, la Solidarité, la Dignité, la Justice Sociale qui guide nos pas, ceux de vos élus de proximité ! A la lecture de votre journal, vous en saurez plus sur vos SLVie, leur fonctionnement, celles et ceux qui les font, vous découvrirez aussi une partie des groupes qui se produiront au Printemps de Bourges et les différents acteurs de votre assurance maladie.

Bonne lecture et bon printemps, et rendez-vous à l'occasion de vos Assemblées Générales de SLVie !



Photo : © Charles Gire / CCAS

Gaël CLASSEN

Président de la CMCAS Berry Nivernais

Mardi 21

- Atelier mémoire (SLVie Nevers)

Du Mardi 21 au Mardi 28

- Voyage : Les Pouilles en Italie (SLVie Vierzon)

Jeudi 23

- AG SLVie Bourges
- AG SLVie Châteauroux
- Randonnée à Saint Satur (SLVie Nevers)

Jeudi 23 et Vendredi 24

- Atelier floral (SLVie Belleville/Cosne)

Vendredi 24 au dimanche 26

- Week-end sport à Millau (Commission des Activités)

Vendredi 24

- Spectacle Maison de la Culture Bourges : "DER LAUF" (SLVie Bourges)

Samedi 25

- Activité paintball (SLVie Bourges)
- Après-midi médiéval avec repas (SLVie Châteauroux)
- Concours de pétanque (SLVie Nevers)
- Fête des Femmes (SLVie St Amand)
- Randonnée à Brecy (SLVie Bourges)

Jeudi 30

- AG SLVie Châteauroux
- Randonnée à Bazoches (SLVie Nevers)

Vendredi 31

- Repas annuel pensionnés de Corbigny (SLVie Nevers)

JUIN 2024

Samedi 1^{er}

- Activité "Le Miel et les Abeilles" (SLVie Bourges)
- Atelier cadeau fête des pères (SLVie Châteauroux)
- Concours de pêche Mery-Es-Bois (SLVie Vierzon)
- Initiation au tir à l'arc adultes (SLVie Nevers)
- Challenge endurance karting (SLVie St Amand Mont.)
- Atelier massage bébé (SLVie Belleville/Cosne)
- Journée découverte Vichy et forteresse de Billy (SLVie Belleville/Cosne)

Mardi 4

- Atelier mémoire (SLVie Nevers)

Mercredi 5

- Atelier lecture (SLVie Nevers)
- Atelier motricité (SLVie Nevers)

Vendredi 7

- Journée champêtre (SLVie Châteauroux)
- Sortie moto à La Durie (SLVie Belleville/Cosne)

Samedi 8

- Sortie Quad (SLVie Vierzon)
- Spectacle "BITBYBIT" à Nevers (Commission Jeunesse)
- Atelier scrapbooking (SLVie Bourges)
- Concours de pétanque (SLVie Bourges)

Dimanche 9

- Activité karting enfants (SLVie Nevers)
- Sortie au Parc Astérix (Commission activités)

Mardi 11

- Atelier mémoire (SLVie Nevers)
- Randonnée à Mery Es Bois (SLVie Bourges)

Jeudi 13

- Randonnée à Saint Martin d'Heuille (SLVie Nevers)

Samedi 15

- Journée accrobranche et catapulte (SLVie Bourges)
- Sortie au Zoo de Beauval (SLVie Belleville/Cosne)

Dimanche 16

- Journée randonnée (SLVie Vierzon)

Samedi 22

- Sortie en Toue sur la Loire (SLVie Bourges)
- Après-midi Escape Game (SLVie Châteauroux)

Lundi 24

- Méchoui à l'étang de Charenton (SLVie Saint-Amand Montrond)

Mardi 25

- Randonnée à La Borne (SLVie Bourges)

Jeudi 27

- Randonnée à Cours Les Barres (SLVie Nevers)

Samedi 29

- AG CMCAS Berry Nivernais
- Journée pétanque (SLVie Vierzon)
- Initiation au tir à l'arc enfants (SLVie Nevers)

SLVie du Cher, de l'Indre et de la Nièvre

Carnet

Des familles se sont agrandies

RODEIA Louis	01/10/2023	SLVie 04 NEVERS
CUGNY Valentine	23/08/2023	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
POLONI Kiara	19/11/2023	SLVie 04 NEVERS
CHAPUT Lucie	19/10/2023	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
DEME Boubou	01/09/2023	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
DEBRAY Lucie	21/11/2023	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
GOUSSE Jules	23/01/2024	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE

Nous avons eu le regret de perdre

AUSTERNAUD Yves	29/11/2023	SLVie 01 BOURGES
BUFFET Simone	07/11/2023	SLVie 04 NEVERS
GOUTAYER Serge	10/11/2023	SLVie 05 STAMAND MONT.
VERDY Christiane	11/11/2023	SLVie 01 BOURGES
RZEPECKI Stéphane	22/12/2023	SLVie 01 BOURGES
POIRIER Andrée	13/11/2023	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
ALAPHILIPPE Hélène	07/11/2023	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
CROC Paulette	17/11/2023	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
GODEAU Danielle	03/11/2023	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
ALASSOEUR Maurice	11/12/2023	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
XAVIER Christian	02/11/2023	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
DANIEL Sylviane	02/12/2023	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
BLIN Marie-Thérèse	14/11/2023	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
MARTYNIAK Emile	12/12/2023	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
FELCI Serge	13/12/2023	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
MERLAUD Philippe	29/11/2023	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
GRELAT Alain	08/12/2023	SLVie 01 BOURGES
ROUGEAU Germaine	08/12/2023	SLVie 04 NEVERS
WITTIER Yvonne	11/12/2023	SLVie 05 STAMAND MONT.
REJAT Marie-Jeanne	01/01/2024	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
FLOCHLAUD Odette	27/12/2023	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
MANDIAUX Nicole	10/01/2024	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
BOMBARDIER Yvonne	07/01/2024	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
FOLCHAY ODETTE	27/12/2023	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
LAUDAT Brigitte	14/01/2024	SLVie 01 BOURGES
LELONG Gisèle	23/01/2024	SLVie 01 BOURGES
SOULAT Joselyne	22/01/2024	SLVie 03 VIERZON
BENARD Claude	25/12/2023	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
CHIFFRAY Patrick	26/02/2024	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
MARCHAND Daniel	24/02/2024	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
JAREMCZYK Stéphane	21/01/2024	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
VERCRUYSSÉ Alain	08/01/2024	SLVie 01 BOURGES
VINCENT Madeleine	19/01/2024	SLVie 05 STAMAND MONT.
LAPARRA Jean-Luc	28/02/2024	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
MIGNEAU Michel	01/03/2024	SLVie 04 NEVERS

Des Collègues sont partis en retraite

SIAB Ali	SLVie 01 BOURGES
DAGOT Frédéric	SLVie 01 BOURGES
AGUILLON Thierry	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
EGROT Jean-Louis	SLVie 04 NEVERS
CHAMBENOIS-GAUTIER Sabine	SLVie 04 NEVERS

Des collègues ont rejoint la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS	
DURANTON Patricia	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
SARRAZINS Joelle	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
VERCRUYSSÉ Charlotte	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
VEYSSIERE Xavier	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
DELLEME Julien	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
PARÉ Mathieu	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
LE BRAS Louis	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
DEME Thierno	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
HENKI Saïd	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
MAUCOTEL Louis-Marie	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
ROHOU Olivia	SLVie 04 NEVERS
GALAND Louis	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
CYPRES Alexandre	SLVie 05 STAMAND MONT.
POIRIER Audrey	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
LARTILLIER Anthony	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
FAUCHER Quentin	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
ECHARD Damien	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
ANCEAU Clara	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
PIOTER Antoine	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
TOMAS Anthony	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
BOYER Maxime	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
TROUILLER Yoan	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
POMMÉ Louis	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
MONTAGU Olivier	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE

/// INACTIFS

AMO Henri	SLVie 04 NEVERS
BADOU Jean-Bernard	SLVie 02 CHÂTEAUXROUX
LEFEBVRE Eric	SLVie 09 BELLEVILLE/LOIRE
MUTIN Simon	SLVie 04 NEVERS

Des collègues ont quitté la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS	
BAUDRY Steven	CMCAS BOURGOGNE
DELAVALT Aurélien	CMCAS AUDE PYRENEES ORIENT.
MOUSSADDAK Tawfik	CMCAS PAYS DU RHONE
LACOUR Geoffrey	CMCAS BOURGOGNE
DEBATS Alexis	CMCAS POITIERS
SARRET Pierre Alexis	CMCAS TOURS BLOIS
GUILLAUMIN Julien	CMCAS BOURGOGNE
DOIDY Pierre	CMCAS TOURS BLOIS

/// INACTIFS

MORIN Jacqueline	CMCAS MARSEILLE
------------------	-----------------

N°73 Mars 2024

- Directeur de la publication : Gaël CLASSEN
- Rédactrice en chef : Marie-Laure COUSIN
- Coordination : le Comité de rédaction
- Crédits photos : CMCAS, Fotolia, Freepik, Gaëlle LEBERT (couverture)
- Maquette et impression : Groupe Concordances

CMCAS Berry Nivernais

Séjours été adultes : informations campeur

Dans le cadre de l'homogénéisation des offres, la réservation des emplacements de campeurs CCAS et centres en convention (hors VAT) est accessible depuis l'été 2022 sur ccas.fr en réservation directe.

Historiquement, les bénéficiaires effectuaient leur réservation via une centrale d'appels dédiée. Comptenu des résultats obtenus sur les deux dernières années, depuis la mise en ligne des réservations campeurs, la Commission Vacances Adultes a proposé **l'arrêt de la centrale d'appels.**

BON À SAVOIR :

les bénéficiaires ont donc la possibilité, à compter de l'été 2024, d'effectuer leur réservation de séjours dans les campings CCAS et campings en convention via ccas.fr, auprès des CMCAS ou auprès des villages vacances (dès leur ouverture).

Dans les campings Vacances André Trigano, les bénéficiaires peuvent anticiper leur réservation et contacter la centrale de réservation au **05 61 69 05 16**, en précisant le camping choisi.



CMCAS Berry Nivernais

A votre agenda !

Le repas centralisé du Cher se tiendra à Vierzon le mercredi 16 octobre.

Tous les détails vous seront présentés dans le prochain journal, mais n'hésitez pas à noter dès aujourd'hui cet évènement incontournable !



CMCAS Berry Nivernais

Visions Sociales de retour en mai

Le festival Visions Sociales se déroulera du 18 au 25 mai prochains dans le domaine d'Agecroft "château des mineurs" à Mandelieu-la-Napoule. Cette année l'actrice et réalisatrice Lina Soualem sera la marraine du festival autour de la thématique des voix et des voies de la paix.

BON À SAVOIR :

La page dédiée sur ccas.fr est d'ores et déjà en ligne. En parallèle, une version numérique de Visions Sociales permettra aux bénéficiaires d'accéder à une partie des films sélectionnés pour la programmation de ce festival sur la médiathèque des Activités Sociales.



CMCAS

Printemps de Bourges 2024

Du mardi 23 au dimanche 28 avril

La CMCAS et la CCAS seront une nouvelle fois présentes sur le Printemps de Bourges, place Séraucourt, pendant toute la durée du festival !

Sa scène ouverte accueillera de nombreux artistes, du mercredi au samedi, de 18h30 à 23h30, et un espace dédié aux bénéficiaires sera aménagé pour profiter de moments de convivialité et de partage !

Comme tous les ans, 4 créneaux sur la scène du Berry, scène gratuite officielle du Printemps, ont été dédiés aux Activités Sociales. Les membres du comité de pilotage de la CMCAS dédié au Printemps de Bourges ont effectué la sélection de groupes suivante :

Maxim Kaplan

« Maxim, un musicien talentueux, commence sa carrière en jouant du violon à l'âge de 5 ans avant de découvrir ses passions pour la guitare, l'écriture et la composition dans le grenier de ses grands-parents. Après un début en solo dans des cabarets parisiens, il forme le groupe Adonis Eden et connaît diverses expériences musicales toujours sur les scènes parisiennes. Suite à ses succès, Maxim se consacre à l'enregistrement solo de son premier EP « Caméléon ». Il reforme un groupe en juin 2023 et connaît un beau succès lors du festival Champ'Art. Entouré d'Enzo Mancini à la guitare électrique, Florent Maillet à la basse et Joël Fibert à la batterie, Maxim partage son univers pop-rock français bercé de mélodies percutantes et de textes plein de réalisme et d'espoir ! ».

La Tsuki

« Composé de 3 membres, La Tsuki allie à la fois des productions musicales aux influences diverses et variées à un rap technique et rythmé. Leur premier mixtape « La Meute Volume 1 » sortie en juillet 2022 leur permettra d'affirmer leur style et d'affiner leurs compétences techniques sur un projet de 16 morceaux entièrement fait maison, de la composition jusqu'au mastering, et proposant un univers éclectique issu du mélange des visions de chaque artiste ». Le choix du groupe suivant avait été donné à l'ensemble des bénéficiaires, de tous les bénéficiaires !

Cependant, le vote a laissé apparaître une très forte mobilisation et un coude à coude entre 2 groupes a eu lieu. Ainsi la CMCAS a fait le choix de donner à chacun l'opportunité de se produire et a sélectionné, à l'issue du vote qui s'est étendu du 16 février au 8 mars, les 2 groupes suivants :

Rose Béton

Groupe de rock « ouvrier » forgé à Fumel, cité industrielle du Lot et Garonne. Quatre rockers biberonnés au rock alternatif des années 80 et au post punk des années 90. 10 ans de service et deux albums au compteur : « Le lâcher d'ours » et « Le goût poussière » !

Sand Wave

Créé en 2021 par Léo, guitariste-compositeur, rapidement rejoint par Carine aux textes et au chant, les Sand Wave ont actuellement un album en préparation. Le son classic rock de leurs compositions aux influences variées, allie mélodies et puissance.

Nos 4 groupes se produiront sur la scène officielle Berry du Printemps de Bourges le samedi 27 avril ainsi que sur la scène CMCAS le vendredi 26.



Maxim Kaplan



La Tsuki



Rose Béton



Sand Wave

Cette année, l'inauguration du stand est prévue le mercredi 24 avril, à 18h30, tous les bénéficiaires sont invités !

La soirée sera suivie par un concert hommage à Stéphane RZEPECKI, collègue de GRDF, musicien, malheureusement décédé en fin d'année 2023.

Le groupe « THE BEKERS » proposera un set qui saura transmettre autant d'énergies que d'émotions pour cet hommage.

Vous avez toujours rêvé de visiter les coulisses du Printemps de Bourges ?

Une visite privative est prévue le vendredi 26 avril à 11h30 ! Venez découvrir les coulisses du Printemps de Bourges grâce à la visite proposée par Lina, responsable des partenaires, qui vous fera passer derrière la scène du W, dans les loges, et par tous les petits passages secrets réservés au bon fonctionnement du festival !

Une expérience unique pour mesurer l'envers du décor, et peut être croiser des artistes !

Inscription via Mes Activités jusqu'au 16 avril, seulement 15 places disponibles !

Les réponses à toutes vos questions !

Une SLVie, c'est quoi, c'est qui ?

Les SLVie, pour Section Locale de Vie, sont les structures locales des Activités Sociales. Régies par le règlement commun et particulier des CMCAS, elles sont composées de membres de Bureau et de délégués. Il y en a 6 sur le périmètre de la CMCAS Berry Nivernais, les voici ainsi que leurs membres de Bureau :

- **SLVie 01 : Bourges :**

Hervé Gautier (président) - Sébastien Gimonet - Ludovic Foucher - Eric Jorandon - Sylvain Dupuy - Patrice Leclercq - Bertrand Merleau - Serge Aupetit

- **SLVie 02 : Châteauroux :**

Fabien Larcher (président) - Ophélie Verdin - Mathias Chollet - Christophe Ferret - Kevin Le Strat - Cédric Rabouan - Jessy Chailler - Nicolas Perez - Daniel Derrier - Patrick Pradet - Francis Mendez - François Clément

- **SLVie 03 : Vierzon :**

Dominique Plasson (président) - Sébastien Sirrey - Patrick Gandais - Jean-Claude André - Alain Bongrand - Jean-Lou Dallois - Eric Turowski - Jean Pimpaud

- **SLVie 04 : Nevers :**

Marie-Laure Cousin (présidente) - Sébastien Duroch - Jean-Philippe Berthier - Nicolas Oukidja - Florence Lavache - Marie-Jeanne Daubrenet - Yves Damman - Henri Bravais

- **SLVie 05 : Saint-Amand Montrond :**

Vincent Momboisse (président) - Frederic Bounaix - Jérémy Pasquier - Morgan Pernin - Brigitte Gallard - Christine Grisel - Bernard Raynaud - Laurent Savignat - Christophe Duchezau

- **SLVie 09 : Belleville - Cosne :**

Thierry Boisgibault (président) - Claire Pretre - Patricia Frot - Tiphany Carrier - Laetitia Castille - Isabelle Romao - Pierre Parisse - Maryse Regnier - Pascal Correy - Patrick Pletu - Didier Ruelle

Découvrez ci-dessous un aperçu de la répartition des bénéficiaires par SLVie :

Ok ! mais à quoi servent-elles ?

Les SLVie sont le lien de proximité, un peu comme la porte d'entrée, entre les bénéficiaires et les Activités Sociales. Les femmes et les hommes qui les composent, qu'ils soient membres de Bureau ou délégués, sont présents pour échanger, renseigner, discuter et être à l'écoute des bénéficiaires. Ils sont également les premiers intervenants pour les questions de Solidarité et d'aide aux bénéficiaires.

Ce sont les SLVie qui proposent des activités de proximité, Par et Pour les bénéficiaires !

Regardons les volumes d'activités proposées par chaque SLVie pour 2024, en fonction des différentes rubriques budgétaires utilisées (voir graphique ci-contre).

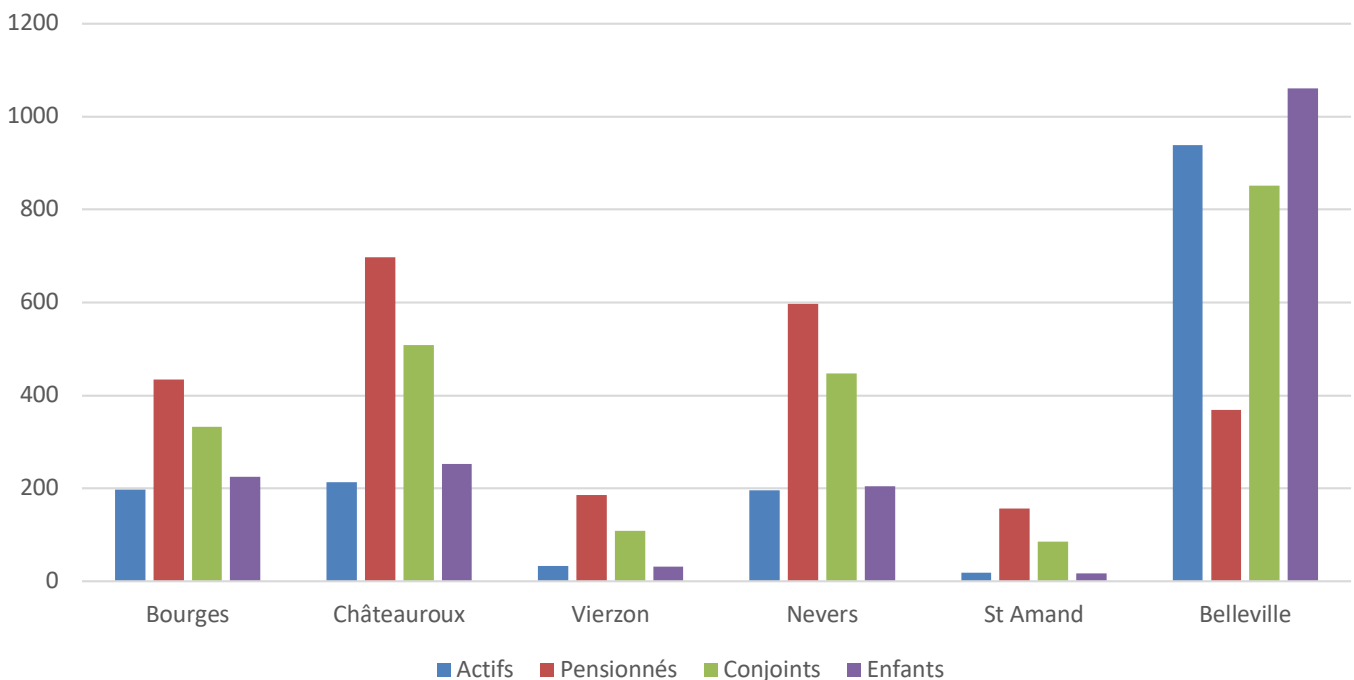
On constate que les activités proposées ne sont pas les mêmes en fonction des SLVie !

En effet, les activités portées par les SLVie sont en adéquation avec les bénéficiaires qu'elles représentent. Pour exemples :

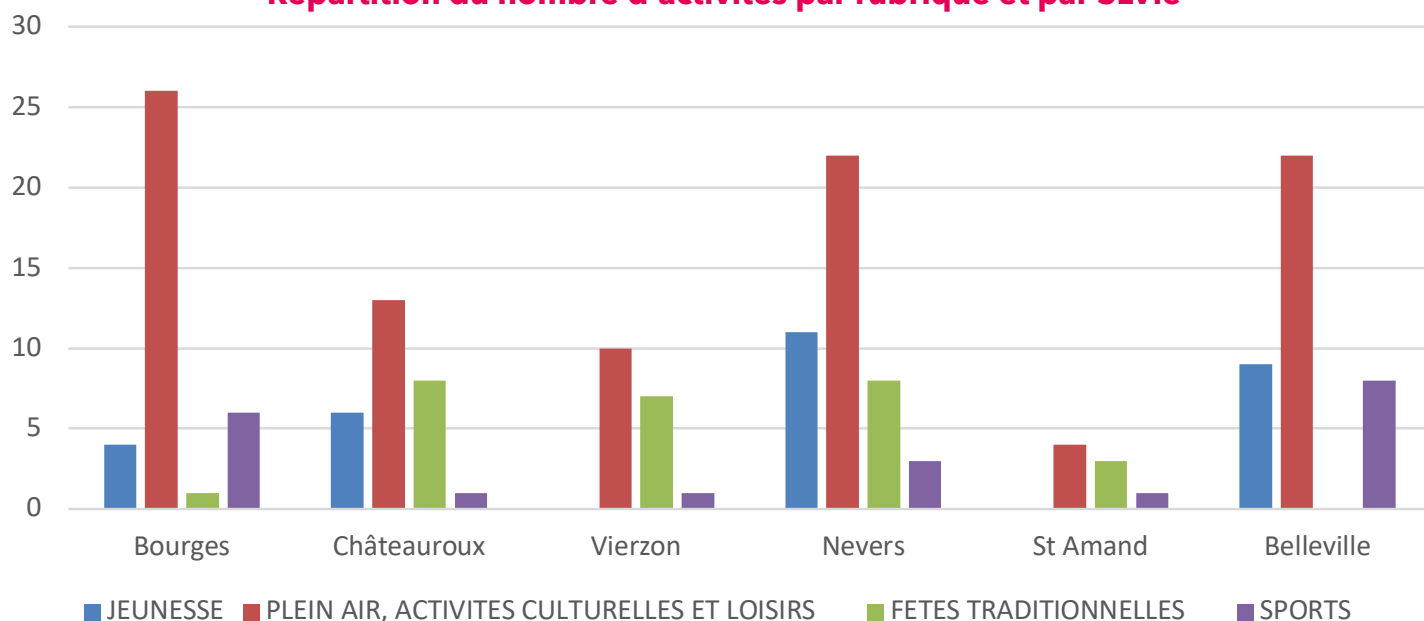
- Il n'y a pas d'activité type « Fêtes traditionnelles » sur le périmètre de Belleville, car ce sont principalement les repas pensionnés qui sont inscrits dans cette rubrique, et qu'il n'y a plus de demande pour cette activité (mais ils sont bien sûr conviés au repas centralisé du Cher ! retrouvez la date dans ce journal page 4).
- A l'inverse, il y en a plus à Nevers et Châteauroux, qui proposent, à la demande des bénéficiaires, plus de repas pensionnés, comme dans l'Indre où des repas sont proposés sur différents secteurs.
- Pas d'activité jeunesse à Vierzon et Saint Amand, car peu d'enfants sont présents sur le périmètre et l'arbre de Noël est centralisé à Bourges.

Ces éléments permettent de comprendre l'utilité des SLVie, qui s'adaptent en fonction des attentes, des besoins, des expressions des bénéficiaires, directement en lien avec l'aspect démographique de leur secteur.

Données bénéficiaires globales



Répartition du nombre d'activités par rubrique et par SLVie



Aujourd'hui, comment les SLVie proposent-elles leurs activités ?

Les activités sont proposées par les Bureaux de SLVie, parfois sur la base des propositions faites par les bénéficiaires, parfois issues directement de l'imagination des membres. Elles doivent répondre aux orientations politiques de la CMCAS, avec de la Solidarité (principe du coefficient social par exemple, chacun paye en fonction de ses moyens), de l'accès à la Culture, aux Sports et aux Loisirs, à l'émancipation de tous ou encore du Vivre Ensemble.

Plus il y a d'échanges entre les bénéficiaires et les délégués ou membres du Bureau des SLVie, plus elles répondent aux attentes des bénéficiaires. Les AG de SLVie servent à cela !

Elles sont formalisées via des fiches budget, une par activité, pour ensuite être votées en Conseil d'Administration de la CMCAS, mais un schéma simplifié vaut mieux qu'un long discours :

Est-ce que les SLVie ne proposent que des activités ?

Non ! les SLVie assurent un rôle important de **solidarité**. Elles sont le premier lieu d'échange pour tous problèmes que peuvent rencontrer les bénéficiaires. En cas de besoin d'un prêt d'honneur par exemple, ou encore pour des problèmes plus graves qui nécessitent une demande d'aide solidarité non remboursable, les élus de SLVie sont présents pour vous conseiller et vous appuyer dans vos démarches. Les SLVie sont également le relais et l'appui des Réseaux Solidaires, dont la principale mission est de maintenir le lien social et solidaire avec les aînés, en effectuant à minima une visite par an aux bénéficiaires de plus de 75 ans. Les membres de Bureau de SLVie gèrent également le **patrimoine** présent sur leur périmètre. Attentifs à l'entretien, à la bonne utilisation, au respect des règles de mises à disposition, ils œuvrent au quotidien pour pérenniser les sites et les adapter aux besoins des bénéficiaires. Que ce soit des étangs ou des salles d'activités, les élus, appuyés par de valeureux bénévoles, donnent de leur temps pour entretenir et valoriser le patrimoine, votre patrimoine.



On constate que les bénéficiaires étant le principal intérêt des Activités Sociales, les SLVie sont au cœur de leur fonctionnement !

Et alors, quels sont les différents mandats d'élus dans les SLVie ?

Comme vu précédemment, il y a les membres de Bureau et les délégués de SLVie. Ces deux types de mandats ne peuvent pas être cumulatifs, et sont régis par le règlement commun. Voyons maintenant les différences entre les deux :

• Membres du Bureau de SLVie :

Ils administrent leur SLVie, par un Bureau composé d'un président, un ou plusieurs vice-présidents, un ou plusieurs correspondants et un secrétaire. Il se réunit à minima deux fois par an et est garant de la vie et du lien social avec les bénéficiaires. Il convoque également une AG une fois par an. Ce sont les membres du Bureau de SLVie qui impulsent les projets d'activités et qui doivent signaler les situations sociales particulières ou difficiles qui sont décelées ou signalées.

• Délégués de SLVie :

Les délégués sont les représentants des bénéficiaires qu'ils côtoient dans leur travail, leur quartier, leur commune. Ils recensent les besoins, les interrogations, les avis de leurs mandants qu'ils transmettent aux membres du Bureau de la SLVie ou qu'ils expriment à l'occasion des Assemblées Générales de la SLVie et de la CMCAS.

Ils ont également pour mission de représenter les bénéficiaires de leur SLVie au sein de l'Assemblée Générale de la CMCAS. Ils sont élus à raison de 1 délégué pour 150 bénéficiaires ou fraction de ce nombre. Un nombre équivalent de délégués suppléants est également élu.

Mais... comment font-elles pour fonctionner ?

Les SLVie fonctionnent avec les personnes qui les font : les agents actifs et pensionnés élus font preuve **d'engagement** pour défendre et porter les valeurs des Activités Sociales et de proximité. Ils sont bénévoles et porteurs des valeurs du PAR et du POUR : PAR les agents et POUR les agents.

Des moyens leurs sont mis à disposition : local, bureaux, salle de réunion, etc... mais la principale ressource est **le temps**. L'accord sur les moyens bénévoles de 2018, signé par la délégation CFE-CGC et CFDT a drastiquement réduit les moyens mis à disposition des SLVie, principalement par la réduction du volume d'heures dédiés aux élus de proximité.

Aujourd'hui, la CMCAS dispose d'un volume de 2844 heures pour l'année, pour toutes les SLVie. Ce volume est insuffisant pour répondre à l'ensemble des besoins. A titre d'exemple, ils ne sont plus suffisants pour maintenir un détachement à 100% pour le correspondant de la SLVie de Bourges.

La répartition de ces heures est à la main du Conseil d'Administration de la CMCAS, dont vous retrouverez le détail en page 28 de votre journal, dans le compte rendu succinct du CA.

C'est le cumul des mandats entre membre du Bureau du CA de la CMCAS et de membre de Bureau de SLVie qui permet aujourd'hui d'avoir un élu détaché permanent à Châteauroux et Nevers, deux SLVie avec un grand territoire géographique. Un temps plein SLVie est également attribué à Belleville, compte tenu du nombre de bénéficiaires sur le périmètre.

La réduction des moyens bénévoles, orchestrée par les employeurs, appuyée par certaines organisations syndicales, ne cherche qu'à réduire au silence les SLVie,

et de fait tout ce qu'elles font pour vous, bénéficiaires des Activités Sociales. Mais c'est sans compter sur l'engagement de ces élus, qui continuent d'œuvrer pour le vivre ensemble, pour la solidarité, et qui donnent de leur temps et de leur énergie pour l'intérêt commun.

On parle beaucoup d'élus, mais ils sont élus par qui ? et comment ?

Les élus de SLVie sont élus tous les quatre ans, sur proposition de liste par les organisations syndicales représentatives sur le périmètre de la CMCAS et qui souhaitent proposer des candidats.

Il y a deux votes à réaliser lors de ce scrutin : 1 pour les membres de Bureau, 1 pour les délégués, titulaires et suppléants. Le vote porte sur la liste complète, il n'y a pas à rayer ou ajouter de noms, car dans ce cas, le bulletin est considéré comme nul.

Ce sont les Ouvrants Droits, donc les agents des IEG, actifs et pensionnés qui peuvent voter, ainsi que les pensions de réversion. La mise en œuvre du scrutin est à la main du Conseil d'Administration de la CMCAS. Pour les prochaines élections, du 21 octobre au 15 novembre 2024, le scrutin sera sous forme de vote par correspondance, directement sur les sites de travail pour les actifs et par voie postale pour les pensionnés, mais vous serez bien sûr informé en temps voulu sur les modalités de scrutin.

Une fois élus, les membres du Bureau de chaque SLVie se réunissent pour élire en leur sein un président, un vice-président, un secrétaire et un correspondant à minima.

L'aspect démocratique est primordial pour le fonctionnement des SLVie, afin de, comme vu précédemment, correspondre parfaitement à la typologie des bénéficiaires de leur périmètre. Procéder à une répartition mécanique en fonction du résultat des élections de CMCAS reviendrait à fausser la représentation de proximité des bénéficiaires. De manière générale, les Activités Sociales depuis leur création sont fortement attachées à l'enjeu démocratique, permettant de s'exprimer, d'émettre un avis, que chacun puisse s'exprimer par la voie des urnes.





Comment les rencontrer ?

Au quotidien ! vous pouvez rencontrer les élus sur leur site de travail, pour les pensionnés les SLVie proposent différentes permanences, et ils sont bien souvent présents lors des activités proposées. Bien sûr, vous pouvez également être mis en relation avec vos élus de SLVie via la CMCAS. Mais le temps fort de la vie démocratique des SLVie, ce sont leurs Assemblées Générales, ou AG, que chaque SLVie propose à minima une fois par an.

Une AG ? Mais pourquoi ?

Si bien souvent dans une association l'AG sert à réélire les membres ou encore voter les différents rapports, ce n'est pas le cas dans les AG de SLVie. Les AG sont un moment d'expression libre, de partage, de questionnement et qui doit être force de proposition.

Vous avez des questions sur les Activités Sociales, qu'elles soient de proximité ou centralisées ?

Posez-les en AG de SLVie !

En fonction du périmètre de la question, la réponse sera instantanée, ou traitée par l'AG de la CMCAS pour être remontée nationalement, ou encore directement traitée par le CA de la CMCAS.

Vous avez des propositions à faire ? D'activités, de patrimoine, de vie courante ?

Proposez-les en AG de SLVie !

Par exemple, l'AG de la SLVie de Belleville - Cosne avait émis le souhait d'installer une douche dans la maison de Bannay, et après étude de la faisabilité, la réalisation a été validée en CA de CMCAS.

Vous souhaitez partager votre expérience en lien avec les Activités Sociales ?

Parlez-en lors de l'AG de votre SLVie !

Et les AG, c'est quand du coup ?

SLVie de Bourges :

- Jeudi 23 mai, à 17h, salle Marcel Paul, complexe de Vauvert, rue Gabriel Faure à Bourges

SLVie de Châteauroux :

- Mardi 16 avril, à 17h, salle Marcel Paul, rue des Etats-Unis à Châteauroux
- Jeudi 16 mai, à 17h, ENEDIS, ZI des Narrons, Argenton sur Creuse
- Jeudi 23 mai, à 17h, ENEDIS, 17 rue des écoles, à Issoudun
- Jeudi 30 mai, à 17h, GRDF, 22 boulevard de Chanzy, à Le Blanc

SLVie de Vierzon :

- Mardi 14 mai, à 17h, salle Marcel Paul, ZI de l'Aujonnière, Vierzon

SLVie de Nevers :

- Lundi 13 mai, à 17h, Centre Socio Culturel de Garchizy, à Garchizy

SLVie de Saint-Amand Montrond :

- Lundi 15 avril, à 17h, ENEDIS, 5 rue de Marengo, à Saint-Amand

SLVie de Belleville-Cosne :

- Jeudi 16 mai, à 16h, Site de l'AIEB, Centrale Nucléaire de Belleville sur Loire

Maintenant que vous savez tout, nous vous espérons nombreuses et nombreux pour participer à ces Assemblées Générales !

Nouveauté 2024 :

Les AG de SLVie de Bourges, Châteauroux (le 16/04), Nevers et Belleville seront précédées d'une réunion d'information de 2 heures en direction des agents (code 028) et des pensionnés, avec au programme :

- Présentation de l'offre des Activités Sociales, centralisées et de proximité
- Présentation de l'offre IDCP
- Présentation de la partie mutuelle, pour les actifs et les inactifs

Vous avez toujours eu des questions sur ces offres ?

C'est le moment de venir participer à la réunion d'information ! Votre président(e) de SLVie, le président de la CMCAS et une professionnelle qualifiée sur l'assurance seront présents pour répondre à vos questions et vous proposeront une présentation complète des offres !

Commission des activités

Week-end sport à Millau

Du vendredi 24 au dimanche 26 mai 2024

La Commission des activités vous emmène à Millau !

Pour ce week-end sportif, de vivre ensemble, de partage... la CMCAS vous offre les activités ! Au programme : course d'obstacles « Nawack », via ferrata et rafting ! Pour participer à ce week-end il faut être âgé de 16 ans minimum. Les horaires et lieux de départ seront fixés en fonction des inscriptions.

LE TARIF COMPREND : le transport, les activités le samedi et dimanche, l'hébergement collectif en camping, les repas et courses seront fait sur place ensemble.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 136€

(soit une participation comprise entre 33€ et 107€ selon votre coefficient social).

- EXTÉRIEURS : 251€ (sous réserve de places disponibles)



Commission des activités

Sortie au Parc Astérix

Dimanche 9 juin 2024

La Commission des Activités vous propose une sortie familiale, entre amis... au Parc Astérix.

50 attractions et spectacles, plus folles les unes que les autres... Et il y en a pour tous les goûts ! Départ en bus de : Bourges, Belleville, Nevers et Châteauroux. L'horaire de départ sera confirmé sur la convocation.

LE TARIF COMPREND : le transport en bus, le billet d'entrée et un bon repas pour le déjeuner.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 90€

(soit une participation comprise entre 22€ et 71€ selon votre coefficient social).

- Moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 90€ (sous réserve de places disponibles)



SLVie Saint-Amand Montrond

Challenge endurance karting par équipe de 2

Samedi 1^{er} juin 2024

Rendez-vous à la piste de karting de Colombiers à 8h30.

La SLVie de St Amand vous propose un challenge endurance karting à COLOMBIERS (sortie de St Amand). Par équipe de deux personnes par kart, participez au briefing + 20 mn d'essai libre/équipage + 20 mn d'essai chrono/équipage + 80 mn de course/équipage + remise des prix. Arrivée sur place à 8h30, fin vers 13h. Un pique-nique tiré du sac (chacun apporte son repas !!) sera pris à l'étang Jacques Miguel à Charenton, pour clôturer l'activité.

Chaque participant peut apporter son casque s'il en possède un, sinon il sera fourni avec une charlotte. Age minimum 15 ans et taille 1,50 mètre pour pouvoir participer.

PARTICIPATION :

- OD/AD : entre 22€ et 71€ (selon votre coefficient social)
- EXTÉRIEURS : 95€ (sous réserve de places disponibles)

20
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/05/24



SLVie Bourges

Le miel et les abeilles

Samedi 1^{er} juin 2024 à 14h00

Rendez-vous à « Ben & Bees » Le Coulon à Soye en Septaine.

A cause du mauvais temps l'an passé, nous avons dû annuler, la SLVie est heureuse de pouvoir vous re proposer cette sortie, que vous attendiez ! L'abeille traverse 4 grands stades de développement : l'œuf, la larve d'abeille, la pupa (le nymphose) et l'imago (l'adulte).

Au commencement, la reine pond dans chaque alvéole soit un œuf fécondé qui donnera naissance à une ouvrière ou une future reine, soit un œuf non fécondé qui fera naître un faux-bourdon. Vous voulez savoir la suite... en passant par les ruches jusqu'au miel, n'hésitez pas à vous inscrire. Attention activité soumise à la météo.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 6€
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 13€

20
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
12/05/24



SLVie Nevers

Session de karting pour les enfants

Dimanche 9 juin 2024

Rendez-vous à 10h00 au Technopôle du circuit de Nevers Magny-Cours.

Une matinée sous le signe de l'adrénaline, des sensations et du plaisir de piloter ! Apprenez à dompter vos ptits bolides !

Le karting de Magny-Cours (Technopôle) propose :

- aux enfants âgés de 7 ans minimum avec stature d'1,25 m minimum, 2 sessions de 6 min, en pilotant un mini kart de 4,5CV sur la nouvelle piste créée et dédiée pour eux,
- aux enfants âgés de 11 ans minimum avec stature d'1,50 m minimum, jusqu'à 17 ans avec stature de 1,90m maximum, 2 sessions de 10 min, en pilotant un kart de 10CV.

Les équipements vous seront remis sur place. Un goûter clôturera cette matinée.

TARIF UNIQUE POUR CHAQUE TRANCHE D'ÂGE : 12 €

- EXTÉRIEURS : 30€ ou 35€ (selon stature)

20
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/05/24



SLVie Châteauroux

Après-midi Escape Game "Le Manoir de l'Illusion"

Samedi 22 juin 2024 à partir de 13h30

Mais, qu'est-ce qu'un escape game ? C'est un jeu d'aventure grandeur nature dans lequel les joueurs sont enfermés dans une pièce et doivent résoudre des énigmes et des puzzles pour trouver des indices et s'échapper avant la fin du temps imparti. Les joueurs doivent utiliser leur créativité, leur logique et leur esprit d'équipe pour résoudre les énigmes et avancer dans le jeu ! Venez relever ce défi dans un lieu magique ou vous pourrez découvrir une expérience extraordinaire au Manoir de l'Illusion au Poinçonnet !

PARTICIPATION :

- OD/AD : 10€
- Moins de 13 ans : demi-tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 32€
(sous réserve de places disponibles)



30
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
26/05/24

SLVie Vierzon

Concours de pêche

Samedi 1^{er} juin 2024 à 10h00

Rendez-vous à l'étang de Méry-ès-Bois.

Venez passer une agréable journée en famille au bord du bel étang de Méry-ès-Bois, vous en garderez un souvenir inoubliable... Le concours sera suivi d'un barbecue.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 15€
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 22€



SLVie Châteauroux

Après-midi médiéval avec repas

Samedi 25 mai 2024

Rendez-vous à partir de 16h pour les activités et 19h pour le repas, à l'étang de Bousay-Chavin.

Les seigneurs des terres du Bousay récompenseront toutes personnes ayant fait l'effort de s'être costumée pour l'évènement. Au cours de la journée un grand tournoi d'épée sera organisé pour les plus valeureux d'entre vous. Les meilleurs pourront défier notre champion et auront l'honneur de devenir notre nouveau champion et repartir avec un trophée. De nombreux membres de notre cours seront en tenue officielle pour vous proposer plusieurs activités pour les petits et les grands, comme du tir à l'arc, tir à la corde, initiation à la danse médiévale, divination dans les runes par notre Volva, et pleins d'autres activités ! Nos taverniers vous accueilleront et vous proposeront divers rafraîchissements, soft et boissons alcoolisées locales : prévoyez vos écus (euros) ! Un grand banquet animé par nos danseuses vous réglera avec plusieurs mets et boissons sublimés par notre cochon à la broche cuit par nos soins devant vos yeux. Pour le banquet, merci de prévenir la CMCAS en cas de régime alimentaire particulier (allergie, repas sans viande...).

PARTICIPATION :

- OD/AD : 20€
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 30€

50
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
28/04/24



SLVie Bourges

Atelier scrapbooking

Samedi 8 juin 2024

Nathalie n'est pas une professionnelle mais est une bénéficiaire passionnée de scrapbooking qui a envie de partager avec tous ses techniques pour créer un album, une carte ou une boîte.

C'est une activité facile, qui est ouverte à tous les adultes débutants ou confirmés ! L'atelier se tiendra à 14H30 à Berry Bouy.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 6€
- EXTÉRIEURS : 15€ (sous réserve de places disponibles)



8
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
21/05/24

SLVie Saint-Amand Montrond

Pour vous Mesdames !

Samedi 25 mai 2024

Votre SLVie, en soutien de la journée internationale du droit des femmes, propose une activité avec une participation spéciale pour vous Mesdames !

A défaut de pouvoir vous proposer cette activité le 8 mars, et que la lutte pour les droits des femmes doit être toute l'année, l'activité vous est proposée le 25 mai ! Retrouvons-nous pour déjeuner, à 12h, au restaurant Le Petit d'Asie avant de voyager à la découverte de la culture Bouddhiste en visitant la Pagode de Noyant d'Allier à 15h. Rendez-vous pour un voyage en Asie au cœur de l'Allier !

PARTICIPATION :

- OD/AD : 12€ pour les femmes (32€ pour les conjoints)



20
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
05/05/24

Commission des activités

Venez gagner vos places !

Samedi 20 avril 2024



Rendez-vous à 9h00 au stade GAZELEC de Vauvert à Bourges.

Venez tenter votre chance en triplète pour la participation à la rencontre nationale de pétanque en septembre à La Rochelle ! La Commission des activités organise une journée de sélection pétanque au Stade de Vauvert de Bourges le samedi 20 avril à 9h00. Le concours se réalisera en triplète et votre équipe devra être constituée avant le 20 avril.

Chaque participant doit s'inscrire individuellement, mais vous pouvez spécifier en commentaire lors de votre inscription les noms de votre triplète (ATTENTION ! Mentionner les noms ne réalise pas l'inscription de vos partenaires !).

Dans le cadre de cette rencontre nationale réservée aux bénéficiaires des Activités Sociales, les extérieurs ne sont pas admis. Le prix de 10€ comprend l'inscription au concours de sélection et au repas du midi.

Pour les triplètes arrivées en première et seconde place, les frais d'inscription des participants à la rencontre nationale seront pris en charge ! (135€ / participant - hors accompagnants).

Les véhicules de CMCAS seront mis à disposition pour se rendre au village vacances des Mathes, lieu où seront hébergés les participants.

Les deux premières triplètes de ce concours devront donc être disponibles du 20 au 22 septembre pour participer à la rencontre !

Pour avoir l'eau à la bouche, découvrez le programme, à titre informatif, de la rencontre nationale :

• Vendredi 20 septembre

De 15h à 19h : accueil / Remise des clés et bracelets / Dîner

• Samedi 21 septembre

Compétition toute la journée, concours par phase de poules. La participation comprend : Petit-déjeuner / Déjeuner / Soirée : repas festif et concert avec Mystère Guinche

• Dimanche 22 septembre

Petit-déjeuner / Dépôt des clés jusqu'à 11h / Discours des élus locaux / Remise des prix / Déjeuner / Départ

Alors, samedi 20 avril, venez avec vos boules de pétanque !

PARTICIPATION :

- OD/AD : 10€ (Moins de 12 ans : 5€)

INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/04/24



SLVie Nevers

Concours de pétanque

Samedi 25 mai 2024

50
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
05/05/24

Rendez-vous à 13h30 aux terrains de pétanque du stade Gilles MINCHIN à Fourchambault.

Une partie de pétanque, ça fait plaisir ! Tu tires ou tu pointes ! En 13 points ou 15 points, il suffit de bien lancer le cochonnet et les boules, sans jamais perdre la boule sinon vous aurez les boules ! Venez nombreux passer un agréable après-midi dans la bonne humeur et l'intergénération autour d'un concours de pétanque mixte, dans un environnement ombragé et à proximité de notre fleuve royal, la Loire.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 4€
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 6€ (sous réserve de places disponibles)



SLVie Châteauroux

Ateliers Leroy Merlin

Fabrication de cadeaux pour la fête des mères et des pères !

La Section Jeunesse est heureuse de proposer aux enfants à partir de 5 ans une activité bricolage au Leroy Merlin de Châteauroux.

La session dure environ 2h et permettra à vos enfants de repartir avec un cadeau à offrir à l'occasion de la fête des mères ou la fête des pères !

Activité ouverte à partir de 5 ans et jusqu'à 13 ans. Il y aura 3 sessions d'une capacité de 5 enfants max sur 3 créneaux horaires. Les sessions seront organisées en fonction de leurs âges. 1 session le matin et 2 sessions l'après-midi.

Les horaires vous seront communiqués ultérieurement puisque nous ferons les groupes en fonction des âges des enfants.

TARIF PAR SESSION :

- AD moins de 13 ans: 5€
- EXTÉRIEURS : 25€

Sessions pour la fête des mères :

Le samedi 4 mai 2024.

Rendez-vous à 9h30 pour la première session puis 13h30 et 15h45 (2h par session) au Leroy Merlin de Châteauroux.

15
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
14/04/24



Sessions pour la fête des pères :

Le samedi 1^{er} juin 2024.

Rendez-vous à 9h30 pour la première session puis 13h30 et 15h45 (2h par session) au Leroy Merlin de Châteauroux.

15
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
16/05/24



SLVie Bourges

Tournoi de pétanque

Samedi 8 juin 2024

50
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
30/05/24

Rendez-vous au stade GAZELEC de Vauvert à Bourges à partir de 9h00.

Nous vous attendons nombreux pour ce tournoi annuel intergénérationnel organisé par votre SLVie de Bourges ! Choisissez votre binôme et venez détrôner le vainqueur 2023 dans la bonne humeur. Rendez-vous dès 9h au stade Gazelec de Vauvert pour un moment sportif mais surtout de convivialité.

PARTICIPATION :

- OD/AD : concours 3€ - repas 15€
- AD de moins de 13 ans : concours 2€ - repas 7,5€
- EXTÉRIEURS : concours 4€ - repas 15€



SLVie Vierzon

Concours de pétanque

Samedi 29 juin 2024

20
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
16/06/24

Rendez-vous à 14h30 à la Salle Marcel Paul de Vierzon.

Si tu sais jouer (et même si tu ne sais pas), viens jouer avec des boules ! Jeu du but à 14h30.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 5€
- EXTÉRIEURS : 14€ (sous réserve de places disponibles)



SLVie Nevers

Section ART/DECO

Les ateliers de la Section ART/DECO ont repris.

Envie de créer, d'imaginer, de réaliser, venez participer à ces ateliers qui ont lieu tous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois entre 9h30 et 16h30 : les 9 et 23 avril, 14 et 22 mai, ainsi que les 11 et 25 juin.

Rejoignez-les ! Bonne ambiance garantie !

SLVie Belleville/Cosne

Concours de pêche à la truite

Samedi 11 mai 2024

Rendez-vous à l'étang de Bannay, début du concours à 8h30.

La Section Pêche de Belleville/Cosne organise un concours de pêche à la truite. Le concours débutera à 8h30 et se terminera à 11h30. Le permis de pêche fédéral est obligatoire à Bannay. Le repas du midi est assuré par la Section Pêche : un kir offert, entrée, plat du jour et dessert. Vin compris.

Tarif du repas à prix coûtant (à régler sur place) :

- Repas adultes : 15€
- Repas ados (de 13 à 17 ans) : 13€
- Repas enfants (moins de 13 ans) : 6 €
- Repas moins de 6 ans : gratuit

Sans transport. Pour plus de renseignements, contacter la SLVie 09 (02 72 58 77 50) ou un membre du Bureau de la section pêche.

Comment s'inscrire ? Sélectionnez une personne à inscrire dans la liste déroulante, cochez l'option de votre choix et recommencez l'étape pour chaque personne à inscrire.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 10€
- INVITÉ (1/OD) : 12€
- AD de -13 ans : 5€
- EXTÉRIEURS : 17€ (sous réserve de places disponibles)

35
PLACES

INSCRIPTION
JUSQU'AU
27/04/24

SLVie Belleville/Cosne

Atelier floral n°1

Jeudi 23 et vendredi 24 mai 2024

Rendez-vous au bungalow de Sury-Près-Léré à 19h.

Un moment de création, de plaisir et de partage, c'est ce que vous propose Christophe, fleuriste professionnel. Avec ses précieux conseils vous créerez une magnifique composition que vous emporterez avec vous.

Le plus dur : savoir si vous la garderez ou bien si vous l'offrirez !

PARTICIPATION :

- OD/AD : 12€
- EXTÉRIEURS : 30€ (sous réserve de places disponibles)

12 PLACES
PAR JOUR

24
PLACES

INSCRIPTION
JUSQU'AU
02/05/24



Commission des activités

Week-end à Prague

Du vendredi 6 au lundi 9 septembre 2024

32
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/05/24

La Commission des Activités vous fait découvrir une nouvelle capitale européenne !

Si on vous dit : Horloge astronomique, Pont Charles, quartier Juif, la bière... Vous l'avez deviné, on vous en emmène en République Tchèque et plus précisément à Prague !

LE PRIX COMPREND : le transport aller/retour en mini bus vers l'aéroport ainsi que le billet d'avion, les petits-déjeuners, l'hébergement collectif en dortoir et en auberge de jeunesse.

LE PRIX NE COMPREND PAS : les repas, le transfert aéroport/auberge/aéroport (il faudra acheter un ticket de transport à l'aéroport), vos dépenses personnelles et visites.

ACTIVITÉ À PRIX COÛTANT : 277€

Les horaires et lieux de départ en milieu de matinée le vendredi seront fixés en fonction des inscriptions, retour tardif le lundi.

Merci de nous faire parvenir votre pièce d'identité à jour avant le 10/06/2024.



SLVie Bourges

Week-end randonnée dans le Morvan

Du samedi 12 au dimanche 13 octobre 2024

Départ de Glux en Glenne à 9h00.

Niché dans le plus haut village du Morvan, vous serez logé dans le gîte des Fous de la Crèche, qui vous offrira une vue imprenable sur le Mont Beuvray, où se trouve Bibracte (musée archéologique) qui était la capitale du peuple celte des Éduens. En profitant du calme du parc naturel du Morvan, vous réaliserez des randonnées en toute liberté.

PARTICIPATION :

- OD/AD : entre 26€ et 86€ (selon votre coefficient social)
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 109€

14
PLACES

INSCRIPTION
JUSQU'AU
27/05/24



SLVie Nevers

Spectacle pyrotechnique Rogny-Les-Sept-Ecluses

Samedi 27 juillet 2024

Rendez-vous à 16h00 (à confirmer) à l'antenne de Nevers à VARENNES VAUZELLES.

Venez assister à l'embrasement du site des anciennes écluses à Rogny-Les-Sept Ecluses. Un événement à ne pas manquer ! Le plus beau feu d'artifice de Bourgogne. Places assises et numérotées en fauteuils. Pour le soir, possibilité de restauration sur place ou prévoir votre pique-nique, ainsi que des vêtements chauds (fauteuils situés proches du canal) et de pluie (en cas de mauvais temps). Un arrêt sera possible à Myennes.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 22€
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 36€ (sous réserve de places disponibles)



SLVie Belleville/Cosne

Descente de la Loire en canoë avec un guide

Samedi 20 avril 2024

Rendez-vous à Saint-Thibault, à la base Loire Nature et découverte à 8h00.

Sans bruit, laissez-vous glisser au gré du courant et profitez de la beauté des paysages qu'Yvan vous fera découvrir... Passez une agréable journée en pleine nature et profitez de ce moment pour vous ressourcer lors des 5 à 6h que votre descente durera, en traversant cette réserve naturelle. N'oubliez pas votre casquette, votre crème solaire, et déballez votre pique-nique sur l'une des plages sauvages que vous longerez sur les 30 km de votre parcours. Il faudra être capable de nager au moins 25 mètres et avoir au moins 7 ans. Repas libre, n'oubliez pas vos sandwichs ni vos boissons (au frais des bénéficiaires). Sans transport.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 26€
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 49€



60
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
16/06/24

20
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
11/04/24

SLVie Bourges

Sortie en Toue sur la Loire

Samedi 22 juin 2024

Rendez-vous à Port Conscience - 18320 Jouet sur l'Aubois, les horaires seront définis selon le nombre de participants.

Prévoir l'après-midi et le début de soirée pour une balade en Loire sur « La mignonette » qui est un bateau traditionnel de Loire (toue) avec pique-nique le soir sur une île déserte.

PARTICIPATION :

- OD/AD : entre 15€ et 49€ (selon votre coefficient social)
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 62€



13
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
30/05/24

SLVie Belleville/Cosne

Atelier massage bébé

Samedi 1^{er} juin 2024

Rendez-vous au bungalow de Sury-près-Léré à 10h avec une petite couverture.

Venez découvrir et apprendre des techniques de massages issus du monde nordique, indien et africain, et passer un moment de détente avec votre bébé, renforcer le lien affectif, apaiser ses pleurs ou encore faciliter son endormissement.

Cet atelier s'adresse au papa, maman et leur bébé de la naissance jusqu'à l'acquisition de la marche.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 30 €

- OD/AD + bébé : 15€
- EXTÉRIEURS : 30€ (sous réserve de places disponibles)



5
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
01/05/24

SLVie Belleville/Cosne

Sortie moto à La Durie

Du 7 au 9 juin 2024

La Section Léon Satan organise une sortie moto dans l'Ain, à La Durie.

Départ le 7 juin à 13h de l'AIEB - CNPE de Belleville-sur-Loire, retour le 9 juin vers 18h. Le prix comprend la pension complète et les visites. Les frais d'essence et les frais personnels seront à votre charge. Activité à tour de rôle donc soumise à pré-inscription.

PARTICIPATION OD/AD : 120€ (activité à prix coûtant)

- EXTÉRIEURS : 120€ (sous réserve de places disponibles)



16
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
02/05/24

SLVie Belleville/Cosne

Sortie moto en Occitanie

Du vendredi 17 au lundi 20 mai 2024

La Section Léon Satan organise une sortie moto dans le Tarn.

Le tarif de référence est de 180€ (avec participation du 1%). Le prix comprend la pension complète et les visites. Reste à votre charge les frais d'essence et les frais perso.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 180€

- OD/AD : entre 43€ et 142€ (selon votre coefficient social)
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 180€ (sous réserve de places disponibles)



16
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
08/04/23

SLVie Belleville/Cosne

Sortie moto à Super-Besse

Du 20 au 22 septembre 2023

La Section Léon Satan organise une sortie moto à Super-Besse.

Départ le 20 septembre à 13h de l'AIEB - CNPE de Belleville-sur-Loire, retour le 22 septembre vers 18h. Le prix comprend la pension complète et les visites. Les frais d'essence et les frais personnels seront à votre charge. Activité à tour de rôle donc soumise à pré-inscription.

PARTICIPATION OD/AD : 130€ (activité à prix coûtant)

- EXTÉRIEURS : 130€ (sous réserve de places disponibles)

16
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
13/08/23

Commission Jeunesse

Spectacle Maison de la Culture de Bourges

Vendredi 24 mai 2024

Rendez-vous à 19h45 à la Maison de la Culture de Bourges.

La Commission Jeunesse propose aux enfants accompagnés de leur(s) parent(s) de venir découvrir le spectacle « DER LAUF».

Dans une ambiance à mi-chemin entre David Lynch et Intervilles, coiffé d'un seau sur la tête, un jongleur part à l'aveuglette dans une série d'expériences inutiles qui l'amèneront là où on ne l'attendait pas.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 10€
- AD de 13 à 17 ans : ½ tarif de l'OD
- AD de moins de 13 ans : GRATUIT
- EXTÉRIEURS : 25€ (sous réserve de places disponibles)

20
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
28/04/24



Commission Jeunesse

Spectacle au Palais Ducal de Nevers

Samedi 8 juin 2024

Rendez-vous à 19h45 sur l'esplanade du Palais Ducal.

La Commission Jeunesse propose aux enfants accompagnés de leur(s) parent(s) de venir découvrir le spectacle «BITBYBIT».

Un cirque réjouissant, mordant, spectaculaire, d'attraction et de répulsion, à quelques centimètres du public.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 10€
- AD de 13 à 17 ans : ½ tarif de l'OD
- AD de moins de 13 ans : GRATUIT

20
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
05/05/24



SLVie Bourges

Parcours accrobranche et catapulte

Samedi 15 juin 2024

Rendez-vous à **Aventure Park à Nançay (18330)**.

Profitez d'un parcours accrobranche en famille ou entre amis sur un parc de 6 hectares situé en plein cœur du Berry !

Ce parcours sera clôturé par une catapulte, solidement attaché par un baudrier intégral, fixé par des élastiques, envoyez-vous en l'air à plus de 20 mètres de haut !

PARTICIPATION :

- OD/AD : 10€
- AD de moins de 13 ans (30 kg minimum) : 5€
- EXTÉRIEURS : Adulte 26€
Enfant 21€ (sous réserve de places disponibles)

30
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
16/05/24



SLVie Nevers

Initiation pour enfants au tir à l'arc

Samedi 29 juin 2024

Rendez-vous à 9h30 à la salle CMCAS de Garchizy ou à l'étang de Béard (suivant la météo).

Envie de se prendre pour Guillaume TELL ou Robin des Bois afin de toucher dans le mille. Le tir à l'arc est idéal pour canaliser son énergie et améliorer sa concentration.

Initiez vos enfants au tir à l'arc où la précision, la maîtrise de soi sont de rigueur. Ils seront encadrés et ils apprendront la bonne gestuelle afin que la flèche atteigne la cible.

PARTICIPATION :

- AD de 12 à 17 ans : GRATUIT

10
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
09/06/24



SLVie Bourges

La Loire à Vélo

Samedi 7 et dimanche 8 septembre 2024

Quel que soit ton style, ton allure, viens nous rejoindre pour découvrir des merveilles tout au long de ce magnifique fleuve.

Sur ta monture manuelle ou moderne, tu rejoindras Saumur où tu pourras profiter de la piscine et du repos du guerrier. Le lendemain, tu remontes sur ta monture, pour découvrir « La boule de fort » qui est classée comme jeu traditionnel des Pays de la Loire dans l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel Français.

PARTICIPATION :

- OD/AD : entre 47€ et 156€ (selon votre coefficient social)
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 197€

20
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/05/24



SLVie Bourges

Activité paintball

Samedi 25 mai 2024

Rendez-vous aux Daurons (18110 St Palais) à 14h pour 1h30 < 2h d'activité.

Tirer des billes de peinture sur ses adversaires au milieu d'un village reconstitué ou partir à l'assaut d'un fort en bois, ça vous tente ? Rendez-vous sur un terrain de 3 Hectares spécialement aménagé pour en « découdre » ! (à partir de 12 ans).

PARTICIPATION :

- OD/AD : 14€
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 30€

30
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
21/04/24



SLVie Belleville/Cosne

Initiation au tennis pour adultes et enfants

Mercredi 3 juillet 2024

Rendez-vous aux terrains de tennis de Neuvy sur Loire.

Débutez et acquérez les fondamentaux du tennis afin de vous amuser. Vous serez encadrés par un professeur de tennis diplômé du Brevet d'état.

PARTICIPATION ADULTES :

- OD/AD : 10€
- EXTÉRIEURS : 15€

PARTICIPATION ENFANTS :

- AD : GRATUIT
- EXTÉRIEURS : 5€

INSCRIPTION
JUSQU'AU
27/06/24

8 PLACES ADULTES :
4 DE 17H30 À 19H,
4 DE 19H À 20H30

12 PLACES ENFANTS :
6 DE 14H30 À 16H,
6 DE 16H À 17H30



SLVie Belleville/Cosne

Journée découverte de la Section moto

Dimanche 21 avril 2024

Rendez-vous à l'AIEB de Belleville, départ à 9h30.

Au programme de cette sortie proposée par la SLVie et la Section moto « LEON SATAN » : une boucle de 250 km afin de découvrir notre région et le plaisir de rouler en groupe, une pause-café/viennoiserie, une visite culturelle, un petit restau le midi pour faire connaissance. Les frais d'essence et les frais personnels seront à votre charge.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 15€
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 35€ (sous réserve de places disponibles)

30
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/04/24



SLVie Nevers

Initiation pour adultes au tir à l'arc

Samedi 1^{er} juin 2024

Rendez-vous à 9h30 à la salle CMCAS de Garchizy ou à l'étang de Béard (suivant la météo).

Bon pour le corps et l'esprit, le tir à l'arc est un sport complet procurant de nombreux bienfaits physiques. Il fait travailler l'ensemble du corps et contribue à l'amélioration de la coordination des mouvements, donne une sensation de liberté et de calme intérieur. Il est idéal pour canaliser son énergie et améliorer sa concentration, bien encadrés nous vous apprendrons la bonne gestuelle tout en gardant à l'esprit que ne faire qu'un avec son arc est important afin que la flèche atteigne sa cible.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 5€
- EXTÉRIEURS : 10€ (sous réserve de places disponibles)

10
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
12/05/24

SLVie Nevers

Ateliers motricité et lecture

Mercredi 5 juin 2024

Rendez-vous à l'Antenne située au 3 Rue Jean Henry FABRE - 58640 Varennes-Vauzelles.

Nous vous proposons des ateliers motricité et lecture, pour les enfants de 2 à 5 ans. Possibilité de s'inscrire aux deux ateliers ou un seul.

ATELIER MOTRICITE - À 9H30

Sous forme de plateaux individuels, ces ateliers motricité sont basés sur la méthode MONTESSORI qui permet de développer le potentiel qui se trouve dans chaque enfant et vise à encourager sa curiosité et son plaisir d'explorer, de comprendre et de grandir. Cette méthode d'éducation alternative offre à l'enfant la liberté d'apprentissage. Il choisit seul ses activités pour développer ses facultés cognitives et sa motricité par l'autonomie et l'expérimentation.

Les enfants devront être obligatoirement accompagnés d'un adulte durant l'atelier.



ATELIER LECTURE - À 10H45

Viens voyager dans des univers originaux, différents et étonnants, tout en te cultivant, t'évadant et te divertissant. Relaxe-toi le temps d'une lecture, vis une belle aventure ! Amuse-toi le temps de l'histoire jusqu'à te fendre la poire ! Par les mots, découvre cette magie qui te permettra de rêver et d'ouvrir ton esprit !



ACTIVITÉ
OFFERTE

8
PLACES
POUR CHAQUE ATELIER
INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/05/24

SLVie Belleville/Cosne

Spectacle pyrotechnique "Nuits de Sologne"

Samedi 7 septembre 2024

Rendez-vous au parking du CNPE de Belleville, départ à 17h.

Un spectacle exceptionnel mêlant beauté, sensibilité avec la puissance subtile des feux.

Au programme de cette soirée :

Accueil avec différentes animations musicales, des expositions d'artisanat local, des buvettes et stands de restauration.

Premier spectacle de feux : Des professionnels de la pyrotechnie, du son et de l'éclairage vont vous ravir en vous présentant leur spectacle « Roméo et Juliette » inspiré de l'œuvre de William Shakespeare. En deuxième partie de soirée, la fabuleuse Symphonie Pyrotechnique 2024 présentée par l'association Nuits de Sologne.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 24€
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 49€ (sous réserve de places disponibles)

50
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
16/06/24



SLVie Belleville/Cosne

Découverte de Vichy et forteresse de Billy

Samedi 1^{er} juin 2024

Rendez-vous au parking du CNPE de Belleville, départ à 6h30.

Découverte de Vichy, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Au programme de cette journée :

Visite guidée de la forteresse de Billy, déjeuner au bord de l'eau (au restaurant le Bungalow), visite guidée pédestre : "Panoramique 360°", visite guidée de la salle de l'Opéra de Vichy.

PARTICIPATION :

- OD/AD : entre 26€ et 85€ (selon votre coefficient social)
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 108€ (sous réserve de places disponibles)

53
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
29/04/24



SLVie Belleville/Cosne

Sortie au Zoo de Beauval

Samedi 15 juin 2024

Rendez-vous au parking du CNPE de Belleville à 7h00, à Vierzon à 8h00.

Venez passer une agréable journée au ZooParc de Beauval, classé 4^e parmi les plus beaux zoos du Monde. Sur plus de 40 hectares, le ZooParc de Beauval regroupe 10 000 animaux de 600 espèces différentes, dont les très rares pandas géants, uniques en France. En participant à cette sortie, vous aidez également l'association « Beauval Nature » qui participe activement à la préservation de la biodiversité, en soutenant plus de 40 programmes de conservation et de recherche dans le monde.

PARTICIPATION :

- OD/AD : entre 15€ et 51€ (selon votre coefficient social)
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 64€ (sous réserve de places disponibles)

50
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
30/05/24



SLVie Belleville/Cosne

Foire de Paris ou sortie libre à Paris

Samedi 11 mai 2024

Rendez-vous à 7h au Parking du CNPE de Belleville-sur-Loire.

Venez passer une agréable journée au plus grand salon d'Europe afin de découvrir, voir, goûter ou voyager. Ou alors profiter de cette journée pour découvrir Paris.

PARTICIPATION :

- OD/AD Sortie libre : 15€
- OD/AD Foire de Paris : 20€
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS Sortie libre : 39€ (sous réserve de places disponibles)
- EXTÉRIEURS Foire de Paris : 55€ (sous réserve de places disponibles)

50
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
02/05/24



SLVie Châteauroux

Repas de printemps à Issoudun

Jeudi 25 avril 2024

Rendez-vous à 12h00 au restaurant « L'Entre Pots » à La Champenoise - route d'Issoudun.

Venez nombreux partager le traditionnel repas de printemps au restaurant L'Entre Pot's.

Au menu : Punch, Croustini moelleux au chèvre et son coulis de fruits rouges, Carbonade flamande, Fromage, Nougat glacé, café, vin.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 30€ (sans participation)
- EXTÉRIEURS : 30€

35
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
18/04/24



SLVie Châteauroux

Journée champêtre à Boussay

Vendredi 7 juin 2024

Rendez-vous à partir de 12h00 à l'espace P. Guillaneuf de l'étang de Boussay-Chavin.

Comme chaque année votre SLVie organise une journée champêtre à l'étang de Boussay autour d'un bon repas ! Vous pourrez ensuite vous balader, pêcher, jouer aux cartes ou à la pétanque.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 18€
- EXTÉRIEURS : 20€

60
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
29/05/24



SLVie Vierzon

Journée randonnée

Dimanche 16 juin 2024

Rendez-vous à 9h à l'étang de Méry-Es-Bois.

Prévoyez de bonnes chaussures et de la bonne humeur ! Au programme : le matin randonnée, le midi repas et l'après-midi des activités diverses seront proposées.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 10€
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 15€

20
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
31/05/24



SLVie Vierzon

Journée champêtre

Jeudi 16 mai 2024

Rendez-vous à l'étang de Méry-Es-Bois.

Journée champêtre avec au programme : déjeuner, jeux, pêche, activités diverses, promenade...

PARTICIPATION :

- OD/AD : 20€
- EXTÉRIEURS : 24€

40
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
28/04/24



SLVie Nevers

Grillades à l'étang de Béard

Jeudi 4 juillet 2024

Rendez-vous à partir de 12h à l'étang de Béard.

Les beaux jours sont de retour ! Il est temps d'en profiter ! Venez vous détendre, vous divertir, vous réunir ainsi que déguster quelques grillades accompagnées du verre de l'amitié. Venez nombreux afin de partager un bon moment entre amis et collègues.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 12€
- EXTÉRIEURS : 17€



60
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
22/06/24

SLVie Saint-Amand Montrond

Méchoui à l'étang

Samedi 22 juin 2024

Rendez-vous à 12h à l'étang Jacques MIGUEL de Charenton.

Les bénévoles de la SLVie de St Amand vous accueilleront avec grand plaisir à l'étang Jaques Miguel pour notre traditionnel méchoui. Après le mouton à la broche, cuit sur place, vous pourrez profiter de ce bel espace !

Pensez à emmener des jeux de boules de pétanques, jeux de cartes ou autre suivant vos envies. Bien sûr les balades autour de l'étang seront également au rendez-vous.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 12€
- AD de moins de 13 ans : ½ tarif de l'OD
- EXTÉRIEURS : 19€ (sous réserve de places disponibles)
- EXTÉRIEURS ENFANTS : 9,50€



100
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
12/06/24

SLVie Nevers

Repas annuel des pensionnés de Corbigny et du nord du département

Vendredi 31 mai 2024

Rendez-vous à 12h à la salle des fêtes de Chitry les Mines.

Vous êtes conviés, à partir de 12h00 à la salle des fêtes de Chitry les Mines, à venir nombreux au traditionnel repas des Pensionnés de Corbigny et du nord du département, afin de profiter de cette journée pour vous retrouver et partager de bons moments.

Le menu n'est pas encore décidé

PARTICIPATION :

- OD/AD : 25€
- EXTÉRIEURS : 35€

30
PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
20/05/24



SLVie Nevers

Après-midis récréatifs

Rendez-vous à 13h45 au Centre Socio-Culturel et Sportif Rue Maurice Pilette à Garchizy.

Afin d'oublier l'ennui l'espace d'un instant, venez nous retrouver sans contraintes TOUS LES JEUDIS après-midi pour jouer à la belote, au scrabble, autres jeux de société...

Garder un lien, un contact entre nous, c'est important ! Mais également se réunir ou se voir tout simplement en partageant de bons moments de convivialité (anniversaires ou autres...).



SLVie Nevers**Randonnées pédestres en Nivernais**

Du 7 mai au 11 juillet 2024

DATE	LIEUX DE DÉPART	HEURE	TÉLÉPHONE	ORGANISATEUR
Mardi 7 mai	Commune de CHAMPLEMY Départ : Parking place de la Halle, le long de la départementale 977, face à l'Église et à l'épicerie	13h45 9 km	06 69 19 46 94	Alain VALTON
Jeudi 23 mai	Commune de SAINT-SATUR (Cher) Départ : lieu-dit Saint-Thibaut, 39, quai de Loire, au bout du pont à gauche, en venant de la Nièvre.	13h45 13 km	06 48 02 47 74	Olivier ARBOGAST
Jeudi 30 mai	Commune de BAZOCHES Départ Matin : 9h30 Parking en face le restaurant «Le Vauban», 3 route de Corbigny, sur D 958, dans Bazoches. Circuit de 9 km le matin Restauration «Le Vauban» sur inscription obligatoire après consignes. Départ après-midi : En voiture pour rejoindre l'église du village d'Asquins, départ du circuit de 7 km	9h30 9 Km le matin et 7 Km l'après-midi	03 86 24 85 79 06 71 06 41 67	Richard SCHWARTZ
Jeudi 13 juin	Commune de SAINT-MARTIN-D'HEUILLE Départ : Parking à proximité Église et Salle des Fêtes de la commune.	13h45 8 km	03 86 38 70 66 06 68 44 63 04 06 80 31 61 18	Laurette et Laurent LEVANNIER
Jeudi 27 juin	Commune de COURS-LES-BARRES (CHER) Départ : Parking du plan d'eau rond-point sortie de Cours-les-Barres, à gauche en venant de Fourchambault.	13h45 12 ou 8 km	03 86 59 36 62 06 76 23 64 66	Gérard BARBE
Jeudi 11 juillet	Commune de SOUGY-SUR-LOIRE Départ : Lieu-dit «La Cerise» à la hauteur du parking du pépiniériste Baobab D 981. (Parcours à l'ombre).	13h45 8 km	03 86 59 40 58 06 78 97 37 15	Jean-François MAQUET

En cas de risque d'annulation liée aux conditions climatiques (tempête, inondation, canicule, orage), les randonneurs s'informeront le jour même, auprès de l'organisateur, du maintien ou non de la randonnée. Un vêtement de pluie et de bonnes chaussures (de marche de préférence) sont recommandés. **Arrivez 10 minutes avant l'heure de départ. MERCI.**

SLVie Bourges**Randonnées pédestres en Berry**

Du 14 mai au 25 juin 2024

DATE	LIEUX DE DÉPART	HEURE	TÉLÉPHONE	ORGANISATEUR
Mardi 14 mai	ST CEOLS Rendez-vous Place de l'Église	08h30	06 59 58 90 19 07 87 25 63 29	Philippe DAL POS Serge AUPETIT
Mardi 28 mai	BRECY Rendez-vous Place St Firmin, face Café Le Comptoir	08h30	06 59 58 90 19 07 87 25 63 29	Philippe DAL POS Serge AUPETIT
Mardi 11 juin	MERY ES BOIS Rendez-vous à l'étang, marche le matin, après-midi récréatif	08h30	06 59 58 90 19 07 87 25 63 29	Philippe DAL POS Serge AUPETIT
Mardi 25 juin	LA BORNE Rendez-vous Place de l'Église, autour des terres de La Borne	07h45 Départ de Bourges pour le covoiturage	06 59 58 90 19 07 87 25 63 29	Philippe DAL POS Serge AUPETIT

Possibilité de co voiturage : départ à 8h00 ZAC du PRADO (derrière Basic Fit le long du canal)

Merci d'arriver 15 minutes avant l'heure de départ. En cas d'annulation liée aux conditions climatiques, les randonneurs s'informeront la veille, auprès de l'organisateur, du maintien ou non de la randonnée.

SLVie Châteauroux

Réunion d'information "Mes Services en ligne"



Vendredi 12 avril 2024

Connaissez-vous les fonctionnalités du compte en ligne Ameli ? Suivre vos remboursements ?...

Connaissez-vous les fonctionnalités du site Camieg.fr ? Consulter le tableau de garanties ?...

Si ce n'est pas le cas ou que vous êtes novice, la CAMIEG vous propose une réunion d'information afin de vous présenter l'ensemble des services en ligne disponibles en lien avec le compte Ameli !

Inscrivez-vous vite par courriel à :
camieg-accueil-cvl@camieg.org
ou par téléphone au 0 806 06 93 00,
pour notre réunion d'information
« **Mes services en ligne** » qui aura lieu

le vendredi 12 avril 2024 de 10h à 12h,
salle Marcel Paul 32 rue des Etats-Unis
36000 CHATEAUROUX.



SLVie Nevers

Atelier "mémoire"

AGITONS NOS
NEURONES !!

Nous nous retrouverons les mardis de 9h à 11h à la nouvelle antenne de Nevers située au 3 Rue Jean Henri FABRE à VARENNES-VAUZELLES : Le 16 avril et le 4 juin 2024

Salle CMCAS de Garchizy Rue Maurice Pilette : le 2 avril, 7 et 21 mai et 11 juin 2024

N'hésitez pas, venez découvrir l'atelier ! Brisez l'isolement en participant à des exercices ludiques !

Le lieu et les dates fixées peuvent être modifiés pour des raisons actuellement non programmées. Dans ce cas les participants seront prévenus. Merci de votre compréhension.

De la gymnastique cérébrale en toute convivialité pour préserver sa vivacité d'esprit !

PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

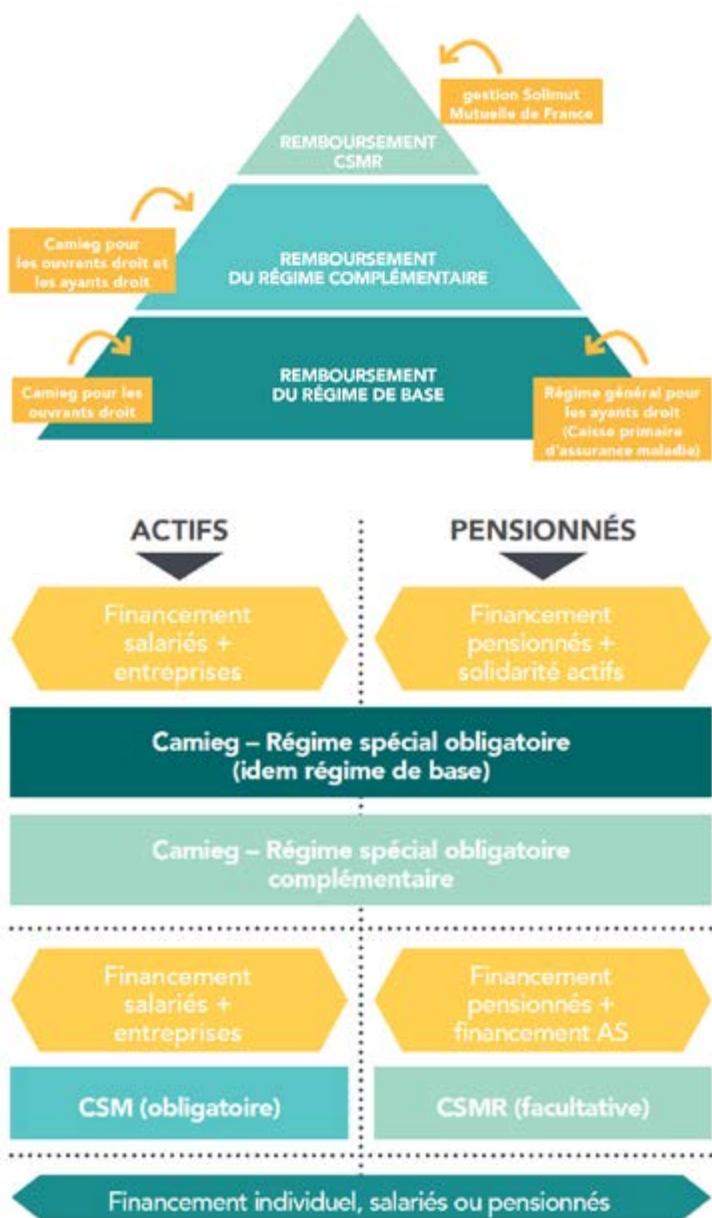


Les acteurs de votre assurance maladie dans la branche des IEG

La protection sociale au sein des Industries électriques et gazières relève d'un socle de droits statutaires et d'actions mises en œuvre par les Activités Sociales, principalement autour de l'agent et de sa famille : au travers de la CAMIEG et de la mutuelle actifs ou retraités ; mais également au travers du contrat de prévoyance obligatoire et de son complément facultatif. Découvrez nos focus sur l'IDCP et la CSM et CSMR

L'ORGANISATION DE LA PROTECTION MALADIE

Pour les salariés et les retraités, la couverture santé repose sur un régime spécial de Sécurité sociale, la CAMIEG, qui gère la part obligatoire de base (celle du régime général) et une part obligatoire complémentaire, uniquement financée par les cotisations. Cet édifice est complété par une couverture mutualiste (CSM et CSMR).



FOCUS SUR LA CSM

En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011, la CSM (Couverture Supplémentaire Maladie) obligatoire pour les salariés fait suite à la refonte du régime de protection sociale dans les IEG avec la mise en place de la CAMIEG. Gérée par Mutieg A Asso, outre les garanties qu'elle propose, l'assurance supplémentaire des salariés est basée sur un principe de solidarité souhaité par les partenaires sociaux.

Son caractère obligatoire garantit l'équilibre économique et la pérennité du contrat.

Soucieux de favoriser l'accès aux soins, et de pérenniser le dispositif, les partenaires sociaux et les cinq fédérations syndicales de la branche des IEG, ont ainsi souhaité s'inscrire dans une démarche de contrats solidaires et responsables, à travers le choix d'une garantie mutualisée dans la branche professionnelle.

La CSM prévoit notamment des garanties obligatoires en matière de frais de santé avec une cotisation de type « isolé » ou « Famille ». Obligatoire mais pas systématique... pour tous.

Si le salarié est donc couvert à titre obligatoire, l'adhésion « familiale » à la CSM n'est pas sans conséquences... Il est donc possible d'affilier ses enfants, son conjoint, son partenaire de Pacs ou concubin, dès lors que ceux-ci sont affiliés à la Camieg.

Quelle cotisation pour votre CSM ?

La cotisation est fixée en pourcentage de la rémunération principale brute (13^e mois compris) dans la limite du Plafond de la Sécurité Sociale. Elle est également fixée en fonction de la situation familiale :

- Taux « isolé » si vous êtes inscrit seul à la CSM
- Taux « famille » si vous avez un ou plusieurs ayant(s) droit Camieg

La cotisation est directement prélevée sur votre paie.

A titre indicatif pour 2024 :

2024	Cotisation "Isolé"	Cotisation "Famille"
Cotisation patronale	0,548%	0,968%
Cotisation salariale	0,295%	0,521%
Cotisation totale	0,843%	1,489%

FOCUS SUR LA CSMR

Vous êtes futur ou nouveau pensionné ?

Cette nouvelle étape dans votre vie personnelle est l'occasion de mettre à jour votre situation administrative et de faire le point sur différentes garanties vous concernant, vous et votre famille.

Vous étiez couvert par la Complémentaire santé obligatoire (CSM), mais cette couverture s'arrête à la date de votre mise en inactivité. Sans questionnaire de santé au préalable, **la CSMR s'adresse à tous les retraités des IEG**. Le contrat CSMR proposé par SOLIMUT, mis en place par les activités sociales, permet d'obtenir, pour vous, votre conjoint(e), et vos enfants (rattachés à la CAMIEG), le remboursement de vos dépenses de santé avec des couvertures renforcées en optique, auditif, dentaire, et en cas d'hospitalisation.

Des cotisations adaptées pour tous

Calculés en fonction des revenus et du coefficient social, **avec prise en charge totale de l'adhésion par la CCAS pour les plus petits coefficients**, les tarifs varient selon plusieurs critères tels que le choix de la formule (famille ou isolé) ou encore le choix d'opter ou pas pour un quatrième niveau de couverture. **A noter que l'aide à l'adhésion au contrat CSMR, adapté en fonction du coefficient social, représente pour la CCAS 27 millions d'euros par an et qu'un abattement de -15% lors de la 1^{ère} année de cotisation.**

CSMR est un contrat de qualité à très haut niveau de garanties, pour une couverture optimale !

Accédez à un simulateur de cotisation CSMR en suivant ce lien : assurances-personnes-ccas.com



FOCUS SUR L'IDCP

Une assurance prévoyance pour parer aux aléas de la vie. Quand un accident de la vie survient, le contrat de prévoyance complémentaire IDCP est là pour aider l'agent et ses proches à faire face, n'attendez pas qu'il soit trop tard !

Qu'est-ce que le contrat IDCP ?

Créé en 1948, IDCP (Invalidité, Décès, Compléments, Prestations) est un contrat d'assurance prévoyance complémentaire proposé par la CCAS à tous les agents des IEG, actifs et inactifs.

Facultatif, il complète le régime obligatoire de prévoyance (Quatrem), mis en place par négociation de branche en 2009 et qui couvre les salariés en cas de décès et d'invalidité jusqu'à leur mise en inactivité. Le régime obligatoire de prévoyance ne prend toutefois pas en compte l'infirmité et ne peut être souscrit par les conjoints, c'est pourquoi en 2009 la CCAS a fait évoluer le contrat IDCP pour apporter une réponse complémentaire aux agents et à leur famille.

Quelles sont les conditions d'accès ?

Tous les agents peuvent adhérer à IDCP tant qu'ils sont actifs et durant la première année de leur mise en inactivité (idem pour les conjoints).

Les enfants peuvent adhérer jusqu'à 21 ans sans conditions et de 21 à 26 ans s'ils sont étudiants et à charge fiscale.

Attention : Il est important de mettre à jour son contrat par l'envoi régulier du bulletin de salaire pour les actifs et du bulletin de pension pour les retraités.

Comment est calculée la cotisation ?

Aucun contrat IDCP ne ressemble à un autre : Que vous viviez en couple ou non, avec ou sans enfants, que vous soyez salarié ou retraité, la cotisation varie. Naturellement son montant dépend aussi du niveau de couverture souhaité et de l'étendue des garanties choisies pour vous et votre famille.

Que faire lors de mon passage à la retraite ?

Le régime obligatoire de prévoyance complémentaire s'arrête à la mise en inactivité de l'agent, vous n'êtes donc

plus couvert contre le décès et l'invalidité. Le contrat IDCP (Invalidité-Décès-Compléments Prestations) vous protège vous et votre famille contre le décès accidentel, le décès toutes causes, l'infirmité par accident. Il peut être souscrit (ou modifié) jusqu'à l'âge de départ à la retraite + 12 mois. **IDCP couvre l'agent en inactivité et son conjoint** jusqu'à 79 ans inclus pour la garantie « accidentelle » et jusqu'à 70 ans inclus pour la garantie « toutes causes » (72 ans inclus si enfant à charge). **Si vous êtes déjà adhérent IDCP, il est important de déclarer le montant de votre pension** qui servira au calcul des capitaux et des cotisations.

Nouveautés 2024 :

Un simulateur de cotisation IDCP est à votre disposition en ligne!

Ce simulateur est très pratique pour ajuster le montant de sa cotisation, ou augmenter sa couverture et ajouter vos enfants qui n'étaient pas présents lors de l'ouverture de votre contrat. Il se révèle également très pratique pour les nouvelles adhésions, permettant de proposer l'offre la plus adaptée à la situation de chacun.

Basculement des garanties « accidentelles » et/ou « toutes causes » en garantie « dépendance »

Jusqu'à présent, les garanties et les cotisations s'arrêtaient aux âges termes soit :

- La veille des 71 ans pour la garantie « décès toutes causes ».
- La veille des 80 ans pour les garanties « décès accidentel et infirmité accidentelle ».

Depuis le 1^{er} janvier 2024, il est proposé aux assurés de conserver le contrat au-delà de ces âges termes et d'être couverts en cas de dépendance. La garantie capital entrée en dépendance est payable **uniquement** si la dépendance reconnue entre GIR 1 et GIR 4 (Grille AGGIR permettant de mesurer le degré de perte d'autonomie) **est postérieure** à la mise en place automatique de cette garantie à l'issue des âges termes des garanties principales précitées. Le montant du capital correspondra à la cotisation mensuelle x 400 € pour la garantie « toutes causes » et à la cotisation mensuelle x 250 € pour les garanties accidentelles.

Un nouveau service « Conseil Social » est également mis en place au sein du contrat d'assistance IMA, contrat annexe au contrat IDCP. Celui-ci vous apportera une réponse personnalisée et adaptée pour la gestion d'un maintien à domicile, une problématique de santé, ou d'un sujet d'ordre social (emploi, scolarité, violence...)

Plus de renseignements sur le site internet : assurances-personnes-ccas.com/idcp/

Vous pouvez joindre les téléconseillers au 01 84 980 980



Vous souhaitez en savoir encore plus ?

Participez aux réunions d'information prévues prochainement et venez à la rencontre de notre chargée d'affaires assurances !
Retrouvez les dates en page 9 de votre journal.

IDCP,

la protection contre les risques de la vie
pour ma famille et moi !

activités
sociales
de l'énergie



CCAS
www.ccas.fr



idcp

Prévoyance complémentaire

Le contrat IDCP est complémentaire au Régime Obligatoire

pour se couvrir contre les aléas de la vie au travail comme à la maison !

- ✓ Votre contrat en cas d'**Hospitalisation**, **Infirmité**, **Invalidité** et/ou **Décès**
- ✓ Pour vous, votre conjoint(e) et vos enfants
- ✓ Un capital versé pouvant atteindre jusqu'à 8 fois votre salaire annuel brut, selon les options choisies
- ✓ Contrat d'Assistance en cas d'Accident
- ✓ Accès au conseil social spécifique d'Inter Mondiale Assistance (IMA) pour accompagner sa famille dans les étapes de la vie
- ✓ Garantie Capital **NOUVEAU** entrée en dépendance¹
- ✓ Et - **15 %** de réduction sur votre cotisation IDCP pour les moins de 40 ans !²

NOUVEAU

Adhérez au contrat **IDCP** en toute simplicité
avec le pack adapté à vos besoins !

**Pack
Essentiel**
à partir de
6,41 € / mois³

MA SIMULATION
EN LIGNE
sur **ccas.fr**

¹ En relais des garanties Décès, versement d'un capital en cas de reconnaissance de situation de dépendance de GIR 1 à 4 selon la grille nationale AGGIR.


² Bénéficiez de - 15 % minimum sur votre cotisation IDCP jusqu'à votre 40^e anniversaire. Offre réservée aux agents IEG ouvrant-droit et ayant-droit âgés de moins de 40 ans.

³ Exemple Package Essentiel avec les garanties Accidentel (400 %), Capital infirmité, allocation hospitalisation et assistance famille en cas d'accident. Étude réalisée pour un agent IEG de - 40 ans, célibataire sans enfant, aux revenus mensuels de 1 827 € (NR50, échelon 4). Voir conditions des offres packagées IDCP sur le site ccas.fr - rubrique prévoyance - idcp.

COMMENT MIEUX SE PROTÉGER ?

L'agent et sa famille

Avec IDCP, bénéficiez, pour vous et votre famille, de couvertures supplémentaires non proposées par votre Régime Obligatoire !

	 <small>Prévoyance complémentaire</small>	RÉGIME OBLIGATOIRE DES IEG
RISQUES		
Infirmité	✓✓✓ Couvert dès 0,5 % d'infirmité	✗ Pas de garantie
Invalidité	✓✓✓ Couvert à partir de 66 % d'invalidité ¹	✓✓ Couvert à partir de 80 % d'invalidité
Hospitalisation	✓✓✓ 30 jours par sinistre ²	✗ Pas de garantie
Décès	✓✓✓ De 1 à 8 fois le salaire annuel brut ³	✓ 3 fois le salaire annuel brut ⁴
BÉNÉFICIAIRES		
Ouvrant Droit	✓✓✓ Couvert	✓✓✓ Couvert
Ayant Droit conjoint	✓✓✓ Couvert	✗ Pas couvert
Ayant Droit enfants	✓✓✓ Couvert	✗ Pas couvert

Sous réserve des conditions prévues par la Notice d'Information du contrat IDCP et de l'Accord de Branche (Régime Obligatoire) en vigueur.

EXEMPLES DE COUVERTURE IDCP

Un salarié de 25 ans avec un salaire annuel brut de 25 102 € ayant subi une infirmité de 10 % couvert par une garantie 200 % percevra une indemnisation de 5 000 €.

COTISATION MENSUELLE 3,39 €

Un salarié de 40 ans avec un salaire annuel brut de 40 080 € ayant subi une infirmité de 10 % couvert par une garantie 200 % percevra une indemnisation de 8 000 €.

COTISATION MENSUELLE 6,38 €

¹ La Garantie «Invalidité Toutes Causes» du contrat IDCP a pour objet le versement d'un capital si vous êtes mis en situation d'invalidité selon le niveau que vous avez choisi.

² Cette garantie permet le versement à l'assuré d'une indemnité forfaitaire en cas d'hospitalisation de plus de 48 h à la suite d'un accident, dans la limite de 30 jours. Cotisation prise en charge par la CCAS pour l'agent ouvrant droit. Cotisation pour ayant droit (conjoint et/ou enfant) : 0,39 €/mois/personne.

³ IDCP permet le versement d'un capital en cas de décès non accidentel et accidentel de 100 à 800 % du salaire annuel brut.

⁴ Le Contrat de Branche (Régime Obligatoire) permet le versement d'un capital en cas de décès non accidentel de 200 % du salaire annuel brut et de 300 % du salaire annuel brut en cas de décès accidentel + 50 % si conjoint + 80 % par enfant(s).

Vous souhaitez plus d'informations,
ccas.fr

01 84 980 980



Du lundi au vendredi de 9h à 17h (heures métropole)

PREVERE
eosca

Solimut
Mutuelle de France
GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

activités sociales
de l'énergie
CCAS

Assureur du contrat : Solimut Mutuelle de France, Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité et au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (A.C.P.R.) : 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 9), RCS 383 143 617 - Siège social : Castel Office, 7 quai de la Joliette, 13002 Marseille. Souscripteur du contrat : CCAS-RCS 775 694 748 - Immeuble René le Guen, 8 rue de Rosny, BP 629, 93104 Montreuil Cedex. Distributeur du contrat : Eosa Management, courtier en assurances - Siège social : Tour Alto - 4 place des Saisons - 92400 Courbevoie, RCS Nanterre 453 353 716 - N° Orias 07004210 vérifiable sur www.orias.fr, sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (A.C.P.R.) : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75 436 Paris Cedex 9). **Création et réalisation :** OptiComRH - Crédit photo : Shutterstock - Document Publicitaire. Ne pas jeter sur la voie publique.



PRÉSENTS AU CA : COUSIN Marie-Laure, PRETRE Claire, FROT Patricia, BITAUD Jacky, CLASSEN Gaël, BOISGIBALULT Thierry, PLASSON Dominique, PRADET Patrick, DUPUY Jean-Claude, GAUTIER Hervé, LARCHER Fabien, VIOLTON Didier, LABEL Damien, Jérôme MARQUES, FERRET Christophe, COTE Benjamin.

ABSENTS EXCUSÉS AU CA : CHAMBENOIS GAUTIER Sabine, LAVACHE Florence, LEFEVRE Lionel, DAMMAN Yves, LAVENIR Dominique, CHAILLER Jessy, PARISSIE Pierre.

TOTAL DES MEMBRES PRÉSENTS 16 DONT : 12 CGT - 4 CFE/CGC - 0 CFDT.

André Laurent DIT, et Patrick SOMVILLE, responsable gestion, sont présents pour le Territoire.

Annnonce de réception de la démission de Jean-Camille DEVOST, suite à la réception de son mail.

Déclaration de la délégation CGT.

ELECTION DU BUREAU DE CMCAS

- Président : Gaël CLASSEN OS CGT
- Vice-Président délégué : Jean-Claude DUPUY OS CGT
- Vice-Présidents : Hervé GAUTIER OS CGT
Benjamin COTE OS CFE/CGC
- Secrétaire : Marie-Laure COUSIN OS CGT
- Secrétaire Adjoint : Thierry BOISGIBALULT OS CGT
- Trésorier : Fabien LARCHER OS CGT
- Trésorier Adjoint : Jacky BITAUD OS CGT

Accord unanime.

DELEGATION DE SIGNATURE

Délégations de signature de la CMCAS pour l'ordonnancement à Gaël CLASSEN, Jean-Claude DUPUY et André LAURENT, pour le paiement à Fabien LARCHER, Jacky BITAUD et Patrick SOMVILLE. **Accord unanime.**

APPROBATION PV CA N°100

À l'unanimité le CA valide le PV de CA n°100.

VIE DU TERRITOIRE CENTRE

- Antenne de Nevers :
Besoin de l'appui du pôle maintenance
- Antenne de Châteauroux :
Plusieurs sites identifiés, des visites vont être organisées.
- Mouvements RH :
Recrutement d'une secrétaire des élus et de 2 Techniciennes Séjours Activités, toutes 3 arrivées début février sur le site de la CMCAS à Bourges.

MOYENS BENEVOLES

Pour 2024, la répartition est la suivante :

- 13 jours, soit 91h par administrateur actif
- Temps plein pour le président
- Mi-temps pour le mandat de secrétaire général et trésorier
- 888 heures de commission
- 2844 heures pour la proximité

Les mandats de secrétaire général et trésorier, sont complétés par des heures de délégation CGT, des heures de commission et des heures de proximité afin d'atterrir sur un temps plein.

Un temps plein est également dédié à la SLVie 09, sur des heures de proximité.

Pour les SLVie et commissions, la répartition est la suivante :

- CDA : 2 jours
- Jeunesse : 3 jours
- SLVie 01 : 2 jours
- SLVie 02 : 4 jours
- SLVie 03 : 2 jours
- SLVie 04 : 4 jours
- SLVie 05 : 2 jours
- SLVie 09 : 4 demi-journées de 4h

Le reliquat est de 159 heures en commission, et 10 heures en proximité.

Réduction du volume d'heures en cas de non-participation aux réunions pour créer un stock d'heures pour des détachements si besoin.

Proposition de donner mandat au président pour faciliter le suivi des heures, la gestion de celles-ci et les réattribuer si besoin.

Accord unanime.

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DES CATALOGUES

Les catalogues vacances Printemps Été Automne 2024 sont arrivés à Bourges, Belleville, Châteauroux, Nevers.

- le 13 février : ouverture de la réservation directe
- le 20 février : ouverture des inscriptions au tour de rôle
- le 12 mars : fin des inscriptions au tour de rôle
- le 3 avril : ouverture de tous les villages vacances en réservation directe.

Proposition est faite de déployer la distribution dans les conditions suivantes :

- SLVie 04 et 05 : organisation pour distribuer les catalogues au fil de l'eau.
- SLVie 01 : le mardi 30 aux vœux d'ENEDIS, GRDF au fil de l'eau
- SLVie 02 : sollicite présence TCP le 8 février
- SLVie 03 : mardi 13 février
- SLVie 09 : le 6 février avec TCP, distribution lors du temps de déjeuner à la sortie du restaurant CCAS.

Le CA demande à ce qu'une communication soit réalisée en direction des bénéficiaires afin de les informer de la disponibilité des catalogues et des modalités de distribution.

ACCORDS DE PRINCIPE

- Fiche budget Maison Vauvert oubliée : 650 € dont 500 € d'investissement. Affectation dans le reliquat 2023.
- Proposition de valider la mise à disposition de la maison de Vauvert en complément de la location de la salle d'activité en attente du règlement de mise à disposition de la salle par la SLVie. **Accord unanime.**
- Section moto : volonté de maintenir cette section suite à l'AG. Demande d'une sortie découverte avec subvention (555 €) et la sortie à Albi du 17 au 20 mai avec subvention (1472 €). Les autres sorties se font à prix coûtant. A noter que la fiche budget de la Section moto est excédentaire. Proposition de donner un accord de principe avant intégration des budgets lors de l'affectation du reliquat. **Accord à la majorité.**
- Salle de Garchizy : procéder au nettoyage et à la réparation de la fuite identifiée. Préparer une première vague de travaux avec colmatage avant de réaliser un diagnostic sur les besoins en entretien. **Accord unanime.**

- Sortie ado bowling : Accord de principe donné en octobre pour cette sortie mais omise dans le budget 2024. L'activité ayant eu lieu avoisine les 200 €. Proposition d'affectation de ces 200 € dans le reliquat. **Accord unanime.**
- Participation au challenge Marcel Paul de Ball Trap. **Accord unanime.**

ASTREINTE COLO HIVER

- Du 17 au 29 février : Gaël CLASSEN
- Du 1^{er} au 10 mars : Hervé GAUTIER

QUESTIONS / INFO DIVERSES

- IME Nançay : accord prêt du 14 février
Le Comité Départemental de Sport Adapté du Cher effectue une demande concernant le gymnase de Vauvert, pour les jeunes en situation de handicap mental le 14 février de 10h à 11h30. **Accord unanime.**
- Vente de matériel de musculation
Banc PANATTA Olympic multi bench 1HP206 + support disque olympique : Prix 370 €. **Accord unanime.**
- Actualisation fiche section poker
Modification de l'utilisation de sa dotation, nouvelle fiche budget présentée et validée.

Prochain Conseil d'Administration : le 9 avril 2024.



CMCAS

Vos élus de SLVie vous accueillent

Sous réserve de disponibilité des agents : Contactez votre correspondant avant de vous déplacer

SLVIE 01 - BOURGES

65 rue Louis Mallet, 18000 Bourges
Tél. 06 60 99 53 80
Hervé Gautier, président de la SLVie
Permanences : en cours de construction

SLVIE 02 - CHÂTEAUROUX

1^{er} étage - 6 rue du 8 mai 1945
36000 CHÂTEAUROUX. Tél. 02 54 29 70 59
slv02.cmcas080@asmeg.org
Permanences : du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00

ARGENTON

Z.I. "Les Narrons"
36200 ARGENTON sur CREUSE
Tél. 02 54 24 29 93
Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 16h00 à 17h00

ISSOUDUN

17 rue des écoles - 36100 ISSOUDUN
Tél. 02 54 29 13 69
Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 15h30 à 17h00

LE BLANC

22 boulevard CHANZY - 36300 Le BLANC
Tél. 02 54 29 13 82 / Fax 02 54 28 25 16
Permanences : les 2^e et 4^e jeudis du mois de 15h30 à 17h00

MOUSSEAUX

2 avenue Pierre de Coubertin
36000 CHÂTEAUROUX - Tél. 02 54 29 58 09
Permanences : les 24 avril, 22 mai, 18 juin, 30 juillet
et 22 août 2024 de 16h00 à 17h00

SLVIE 03 - VIERZON

Correspondants Dominique PLASSON
et des bénévoles
ZI de l'Aujonnière - 18100 VIERZON
Tél. 02 48 83 14 60 - slv03.cmcas080@asmeg.org
Permanences : le 2^e mardi du mois de 14h30 à 16h30

SLVIE 04 - NEVERS

3 Rue Jean Henri FABRE -
58640 VARENNES VAUZELLES
COUSIN Marie-Laure - Tél. 06 31 06 18 86
slv04.cmcas080@asmeg.org

SLVIE 05 - ST-AMAND-MONTROND

Correspondant Brigitte GALLARD
5, rue Marengo
18200 SAINT-AMAND-MONTROND
Tél. 02 48 63 82 38 - slv05.cmcas080@asmeg.org
Permanences : le 3^e mardi : 13h30 à 16h30

SLVIE 09 - BELLEVILLE/COSNE

Site Centrale AIEB
18240 BELLEVILLE-SUR-LOIRE
Tél. 02 72 58 77 50 - slv-belleville@edf.fr
Permanences : les mardis de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00



Retrouvez toutes ces informations
sur le site internet de la CMCAS :
www.berry-nivernais.cmcas.com



Accueil - Conseil Promotion - CMCAS

Tél. 0 969 36 14 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Veillez vous assurer du maintien de l'ouverture physique de l'antenne les jours annoncés en contactant le 09 69 36 14 00

Dans l'attente d'une amélioration des effectifs, les antennes seront ouvertes un jour par semaine : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

BOURGES : le mercredi, 3, rue Marcel Paul - CS 50217
18022 BOURGES

CHÂTEAUX : les mardis et jeudis, 6, rue du 8 mai 1945
36000 CHÂTEAUX

NEVERS : les jeudis, de 9h à 12h et de 13h à 16h30
3 Rue Jean Henri FABRE
58640 VARENNES VAUZELLES

BELLEVILLE : les mardis et mercredis, de 8h à 12h
et de 13h à 17h au C.N.P.E

Accueil ponctuel uniquement sur rendez-vous

Tél. 09 69 36 14 00

Issoudun : 17, rue des écoles - de 9h30 à 12h00

Le 2^e mardi du mois **uniquement sur rendez-vous**

Mousseaux : 2 av. Pierre de Coubertin à Châteaoux - de 14h à 16h30

Le 1^{er} jeudi du mois **uniquement sur rendez-vous**

St Amand-Montrond : 5, rue Marengo - 10h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Le 2^e et 4^e mardi du mois **uniquement sur rendez-vous**

Vierzon : ZI de l'Aujonnière - de 9h30 à 12h00

Le 1^{er} mardi du mois **uniquement sur rendez-vous**

Assistant(es) Social(es) côté Enedis

L'intervention des assistantes sociales est à destination des bénéficiaires actifs uniquement

Bourges : Mme Sarah AMAAZOUL

Téléphone du Secrétariat : 02 72 88 23 80

Mail : s.amaazoul@focsie.fr

Belleville : Mme Pauline TABAUX-HACAULT

Téléphone du secrétariat de FOCSIE : 02 72 88 23 80

Mail : secretariat.bourges@focsie.fr

Nevers : Mme Marianne CHARLEUX

Présente le mardi 9 avril et lundi 13 mai 2024

Mail : marianne-externe.charleux@enedis-grdf.fr
mcharleux@actis.asso.fr

Châteaoux : Mme Elodie GUENAND

Téléphone du secrétariat : 02 47 41 41 88

Ligne directe : 02 47 48 51 04

Mail : elodie-externe.guenand@enedis.fr
ou e.guenand@focsie.fr

Assistant(es) Social(es) côté GRDF

GRDF Nièvre : Mme Caroline CASSARD

Mail : ccassard@actis.asso.fr

GRDF Cher et Indre : Mme Justine RAMBAUD

Tél. : 02 38 72 24 00 - Mail : justine.rambaud@externe.grdf.fr

CAMIEG

Caisse d'Assurance Maladie des IEG

CAMIEG - 92011 Nanterre Cedex

La CAMIEG, toujours à vos côtés !

Vos conseillers Camieg vous accueillent toute l'année lors de permanences extérieures. Veillez à prendre rendez-vous au moins 48 heures avant le jour de la permanence (jours ouverts) en privilégiant le formulaire en ligne sur le site camieg.fr. Vous pouvez également contacter notre plateforme téléphonique au 08 06 06 93 00 (service gratuit + prix d'appel).

Belleville : Centrale nucléaire

Locaux SLVie (entrée secondaire - bâtiment bleu)

les mercredis 3 avril, 15 mai, 12 juin et 3 juillet 2024

à partir de 10h

Bourges : 3 rue Marcel Paul - Locaux de la CMCAS

les mardis 16 avril, 21 mai et 25 juin 2024 à partir de 10h

Châteaoux : Rue Beauchef - Locaux de la CMCAS - les jeudis 18 avril,
30 mai et 27 juin 2024 à partir de 10h

Vous pouvez également contacter la CAMIEG pour toute question concernant les remboursements de soins ou un dossier d'affiliation :

- Par internet : Camieg.fr ou messagerie du Compte Ameli
- Par téléphone : **08 06 06 93 00*** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
*service gratuit + prix d'appel local non surtaxé
- Par courrier : **CAMIEG - 92011 NANTERRE CEDEX**



SATEC

AUTO - 2 ROUES - SCOLAIRE - CHASSE

HABITATION - JURIDIQUE CHIENS ET CHATS

Immeuble Le Hub - 4 place du 8 mai 1945 - CS 90168

92532 LEVALLOIS PERRET CEDEX

Tél. : 0970 809 770



PREVERE

IDCP - DÉPENDANCE - CSMR - OBSÈQUES

ADP - ASSURANCE DE PRÊT

46 rue de la Boétie - 75008 Paris

Tél. : 01 84 980 980



CSMA

CSM pour les actifs

66 avenue du Maine - 75014 Paris

Tél. actifs : 0 969 32 46 46



CSMR

SOLIMUT Mutuelle de France

pour les inactifs

Service CSMR - TSA 21123

06709 Saint-Laurent-du-Var Cedex

Tél. : 01 84 980 980

Du lundi au vendredi de 9h à 17h





Grilles de participation aux activités de la CMCAS Berry-Nivernais 2024



> Grille Activités (Tarif de référence par participant compris entre 50 et 299€)

Coef. Soc.	14000	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 27999	28000 à 29999	> 30000
Votre taux de participation	24%	56%	61%	66%	69%	72%	74%	76%	78%	79%
Taux Part 1%	76%	44%	39%	34%	31%	28%	26%	24%	22%	21%

> Grille Activités (Tarif de référence par participant à partir de 300€, la participation est plafonnée à 800 € pour les voyages en France et 1000€ pour le séjour solidaire)

Coef. Soc.	< 14000	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 29999	> 30000
Votre taux de participation	70%	84%	86%	87%	88%	89%	90%	91%	92%
Taux Part 1%	30%	16%	14%	13%	12%	11%	10%	9%	8%

Exemple : voyage à l'étranger, tarif de référence : 1 400€. Coefficient social de 14 500€.

La CMCAS participe à 16 % sur 800€ soit 128€. Votre participation est de 1 400€ - 128€ soit 1272€.

- **L'inscription est validée par le paiement. Pour les préinscriptions, le règlement est à effectuer dès la confirmation d'affectation. Paiement échelonné possible pour chaque activité.**
- **Le solde est à régler avant l'activité (sauf indication contraire sur le Mag' Cin).**
- **Les activités à prix coûtant ne bénéficient pas de participation de la CMCAS.**

Activité : organisée le : par votre SLVie :

NIA : Votre téléphone : Mail : @.....

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Droit à l'image : oui non

J'utiliserai le transport en commun, s'il y en a un de mis à disposition (à vérifier dans l'annonce)

(Merci de noter impérativement le nom et prénom de chaque participant)

Je n'ai pas de moyen de transport mais je souhaite participer

Je me propose pour accompagner les enfants sur la sortie

Coupon-réponse à retourner à la CMCAS ou dans votre SLVie, règlement à l'ordre de la CMCAS Berry Nivernais.

En vous inscrivant vous acceptez les conditions générales de vente de la CMCAS.



Activité : organisée le : par votre SLVie :

NIA : Votre téléphone : Mail : @.....

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Droit à l'image : oui non

J'utiliserai le transport en commun, s'il y en a un de mis à disposition (à vérifier dans l'annonce)

(Merci de noter impérativement le nom et prénom de chaque participant)

Je n'ai pas de moyen de transport mais je souhaite participer

Je me propose pour accompagner les enfants sur la sortie

Coupon-réponse à retourner à la CMCAS ou dans votre SLVie, règlement à l'ordre de la CMCAS Berry Nivernais.

En vous inscrivant vous acceptez les conditions générales de vente de la CMCAS.



Pour calculer votre participation sur une activité socialisée

1) Récupérer votre coefficient social sur votre attestation carte activ.

(Pour consulter l'attestation carte activ se connecter sur ccas.fr, entrer votre NIA et mot de passe ; cliquer sur votre nom puis sur mon attestation activ et cliquer sur l'attestation correspondant à la période du séjour ou auprès de votre SLVie ou CMCAS). En cas de difficulté, contactez la CMCAS au 09 69 36 14 00.

2) Avec votre coefficient social, **déterminez votre taux de participation** dans le tableau **Grille activités** correspondant au tarif de référence de l'activité (50 à 299€ ; à partir de 300€ avec participation jusqu'à 800€ pour les voyages en France et 1 000€ pour le séjour solidaire).

3) Ensuite multipliez votre taux de participation par le **tarif de référence** indiqué dans le **Mag'Cin** arrondi à l'euro inférieur si les centimes sont inférieurs à 0,50€.

Exemple pour une activité comprise entre 50 et 299€

Le coefficient social lu sur votre attestation carte activ = **12 250** vous êtes dans la **tranche < à 14000**.

Soit un taux de participation de **24%**.

Votre participation pour une activité au **tarif de référence de 80€** = $80 \times 24/100 = 19,20€$ **arrondi à 19€** / pers

Votre participation pour une activité au **tarif de référence de 65€** = $65 \times 24/100 = 15,60€$ **arrondi à 16€** / pers

- **L'inscription est validée par le paiement. Pour les préinscriptions, le règlement est à effectuer dès la confirmation d'affectation. Paiement échelonné possible pour chaque activité.**
- **Le solde est à régler avant l'activité (sauf indication contraire sur le Mag'Cin).**
- **Les activités à prix coûtant ne bénéficient pas de participation de la CMCAS.**

Activité : organisée le : par votre SLVie :

NIA : Votre téléphone : Mail : @.....

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Droit à l'image : oui non

J'utiliserai le transport en commun, s'il y en a un de mis à disposition (à vérifier dans l'annonce)

(Merci de noter impérativement le nom et prénom de chaque participant)

Je n'ai pas de moyen de transport mais je souhaite participer

Je me propose pour accompagner les enfants sur la sortie

Coupon-réponse à retourner à la CMCAS ou dans votre SLVie, règlement à l'ordre de la CMCAS Berry Nivernais.

En vous inscrivant vous acceptez les conditions générales de vente de la CMCAS.



Activité : organisée le : par votre SLVie :

NIA : Votre téléphone : Mail : @.....

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Nom : Prénom : Date de naissance : Prix :

Droit à l'image : oui non

J'utiliserai le transport en commun, s'il y en a un de mis à disposition (à vérifier dans l'annonce)

(Merci de noter impérativement le nom et prénom de chaque participant)

Je n'ai pas de moyen de transport mais je souhaite participer

Je me propose pour accompagner les enfants sur la sortie

Coupon-réponse à retourner à la CMCAS ou dans votre SLVie, règlement à l'ordre de la CMCAS Berry Nivernais.

En vous inscrivant vous acceptez les conditions générales de vente de la CMCAS.

